

ÉCITÉ ÉDUCATIVE

Vol.3 No 2

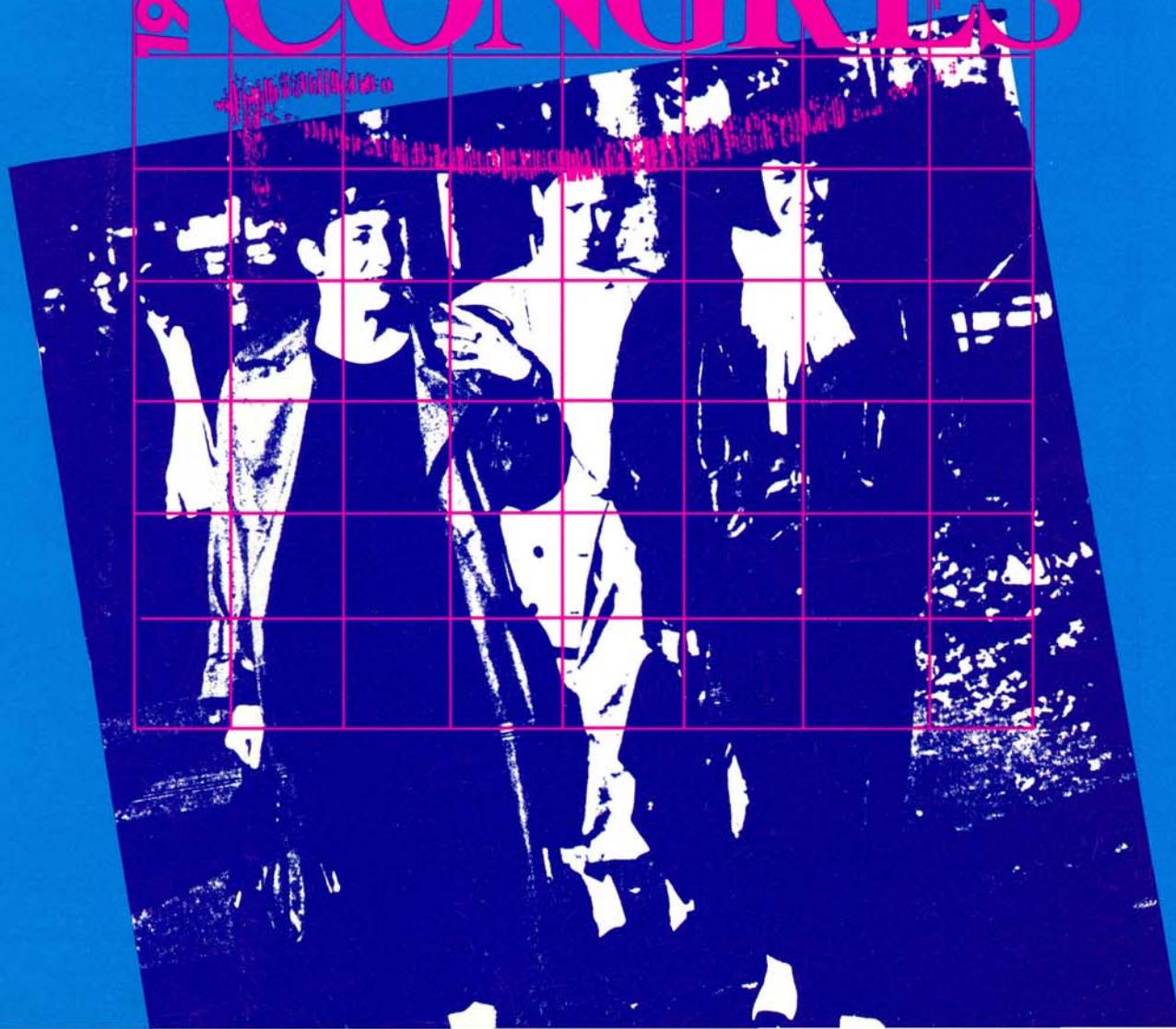
Novembre 1987

La revue des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'U. de M.

Entrevue

Cinq étudiant-e-s se racontent

1987 CONGRÈS



LE SERVICE, UNE VALEUR CAPITALE...

POUR VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE ET BIENS PERSONNELS

LE BON CHOIX...

Efficacité...

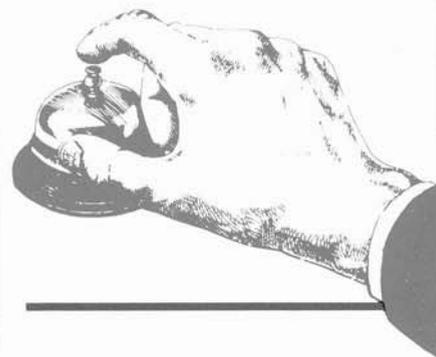
Par un simple appel téléphonique, vous obtiendrez sans intermédiaire, un service rapide et efficace offert par des experts.

Courtoisie...

Nos employés possèdent une solide formation en assurance générale de manière à vous servir avec compétence et courtoisie.

Souplesse...

Vous pouvez étaler le paiement de votre prime sur la durée totale de votre contrat, sans frais et sans intérêt.



425, boul. De Maisonneuve Ouest
Bureau 500, Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 873-2700
1-800-361-0646

Cité Éducative

La Cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.

Edgar Faure. Apprendre à être

Rédactrice en chef
Martine Langlois

Responsable de la publicité
Yvan Lortie

Graphisme et mise en pages
Liliane Bedey

Impression
Imprimerie Jacques-Cartier Inc.

Photographies
Jean-François Leblanc,
Myriam Massabki
Claude Le Bel

Tirage
10 000 exemplaires

Collaborateurs et collaboratrices
Chantal Laplante, Robert Martin, Denis Sylvain, Yvan Lortie, Christian Arseneault

Les textes et(ou) illustrations publiés dans Cité éducative peuvent être reproduits avec mention obligatoire de sa source.
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada, 3e trimestre 1985.
Port payé à Montréal, courrier de 3e classe.

Page couverture
Photo de Jean-François Leblanc
Conception graphique
Liliane Bedey

Cité Éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

coopération et développement

Adjoint administratif
Yvan Lortie

Secrétariat
Louise Daigneault

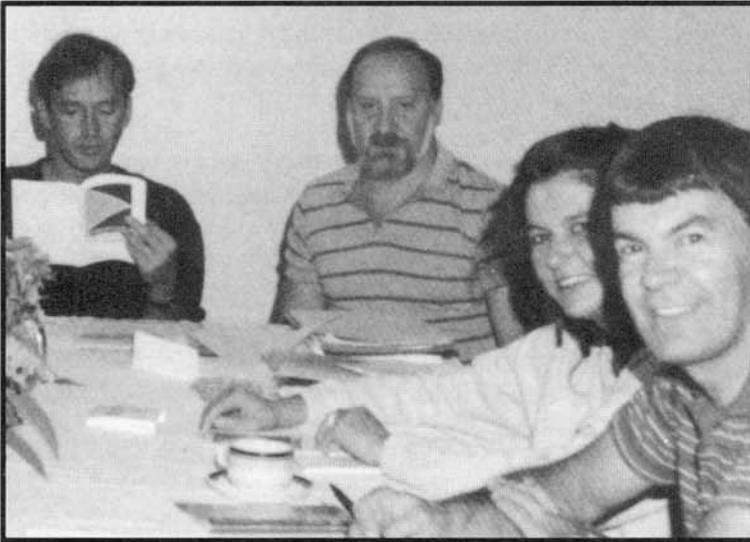
Comité exécutif :
Robert Martin, président
Denis Sylvain, secrétaire général
Christian Arseneault, affaires académiques
Chantal Laplante, affaires étudiantes
Jean-Pierre Vézina, services aux étudiant-e-s
Nomand Labelle,

Bureau de l'Association:
Pavillon Mont-Royal
265, avenue Mont-Royal
(coin avenue du Parc)

Adresse postale
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 842-3678.

SOMMAIRE



12 Congrès 1987 Suite et fin

4
Les petits mots de la rédactrice

5
Plume libre

6
Communiqués

7
Éditorial
La peur de la différence

8
Les gros sous de l'AGEEFEP

18
Portrait d'une association

20
Certificat
La qualité de vie, ça vous intéresse?

22
Entrevue
Cinq étudiant-e-s se racontent

26
Des noms au-dessus de tout soupçon

28
Hors-campus
La vie en rose?

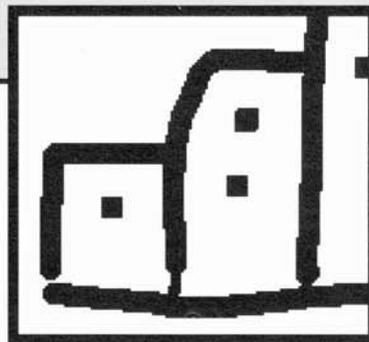
30
Ailleurs

31
Curiosités littéraires

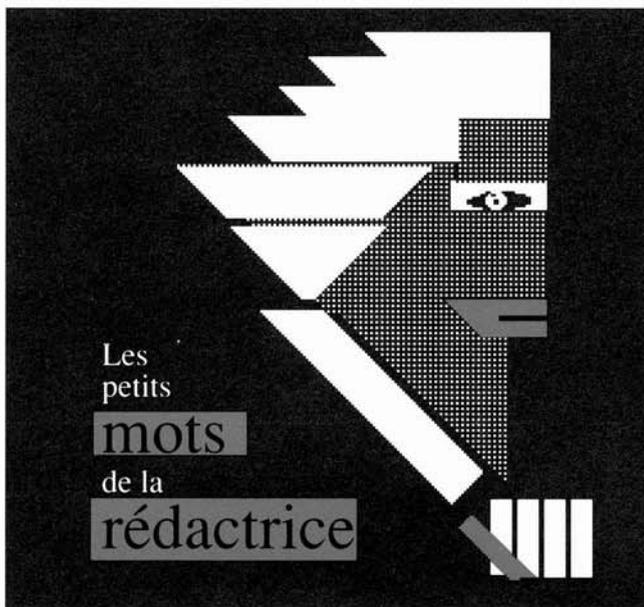
32
Info facultaires
Le CONFEP en bref

33
L'U. de M. en bribes

34
Croisez l'AGEEFEP



35
À voir
absolument!



Les
petits
mots
de la
rédactrice

Cet automne, ce ne sont pas des feuilles que nous avons ramassées, mais des chiffres. Vous en trouverez dans presque toutes nos pages.

Mais que ceci ne vous rebute pas. Derrière eux se cachent d'intéressantes réalités. Ainsi, un Portrait très shakespearien répond enfin à la grande question : Qui êtes-vous, où allez-vous ?

Des étudiant-e-s qui le savent et qui vous en font part, c'est ce que vous réserve l'entrevue de ce mois. Des personnes choisies au hasard et qui me portent à croire que celui-ci fait toujours bien les choses.

L'automne c'est, aussi(et hélas), la saison des gripes et des rhumes. Rassurez-vous la santé de l'Association se porte à merveille : regardez ses finances, en page 10.

Vous comptez les jours avant le Congrès de l'AGEEFEP? Le bilan des activités des années passées se poursuit et vous entraîne dans les méandres d'une réflexion qui agrémentera vos soirées frileuses auprès du feu.

Qui a dit que la fourmi n'est pas prêcheuse ?

Peut-être préférerez-vous réveiller le-la cruciverbiste qui dort en vous ou songer à une nouvelle carrière ? Nous ne regardons pas à la dépense, les pages 34 et 35 vous ouvrent toutes grandes leurs portes.

Vous voyez bien que la fourmi est prêcheuse. Les informations que nous amassons sont pour vous. Bon automne !

CEPSUM

SAISON 1987-1988

- ✓ *Programme aquatique et périnatal*
- ✓ *Programme compétitif*
- ✓ *Programme de conditionnement physique*
- ✓ *Programme éducatif*
- ✓ *Programme récréatif*
- ✓ *Programmes communautaires*

Renseignements
343-6150



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports



Tarif d'abonnement trimestriel
Étudiants temps partiel
(51,50\$ - 4\$/crédit)

Prêts et bourses : surveillez le nombre de crédits.

J'aimerais prévenir les étudiants et les étudiantes qui demandent un prêt et bourse et, donc, qui sont ou seront inscrit-e-s à quatre cours dans une même session. Plus précisément, j'apporterai mon expérience comme étudiante finissante au Certificat en Publicité, avec quatre cours dont FRA 1951S. Ce dernier cours a une valeur de trois crédits dans l'annuaire et se donne par correspondance (comme le signale la description).

Ce qui n'est pas mentionné, cependant, et qui est **IMPORTANT DE CONNAÎTRE AVANT** de faire son choix de cours, c'est que ce cours s'étale sur une période de deux sessions à raison de 1.5 crédits par session. Ainsi vous verrez l'obtention de votre prêt annulée par l'Université de Montréal en découvrant que vous n'êtes inscrit-e qu'à un total de 10.5 crédits au lieu des 12 crédits nécessaires (4cours/session).

Néanmoins, j'ai réussi à résoudre le problème avec la collaboration de l'AGEEFEP.

Espérant que mon expérience servira à d'autres,

Johanne De Montigny.■

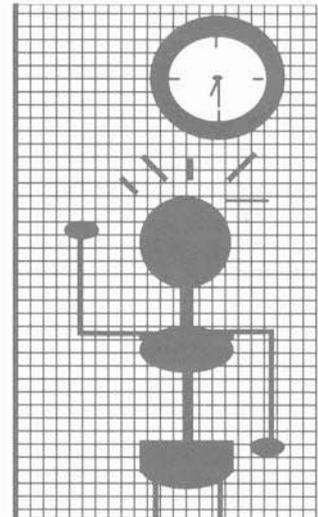
Des plaintes justifiées.

Etre consommateurs et consommatrices de la FEP, ce n'est pas toujours drôle. Le service des plaintes de l'AGEEFEP en sait quelque chose. Par vos écrits et vos coups de téléphone, nous savons que vous vivez des situations qui, si elles n'étaient pas dramatiques, friseraient le vaudeville.

Ainsi des étudiant-e-s d'un cours de prévention des risques de la santé décrivaient leur local : "La température est trop élevée, la ventilation déficiente, les sièges inconfortables et les fenêtres recouvertes de toiles opaques (...) ce local est situé au sous-sol de l'édifice." Peut-être était-ce un stage pratique?

Il faut dire que les étudiant-e-s du certificat de SST semblent particulièrement choyé-e-s depuis quelques temps. Une étudiante écrivait : "Des copies de travail ont terminé ce certificat et m'ont mise en garde des chroniques problèmes d'organisation. Je vis présentement ces problèmes que je trouve inadmissibles." D'autres : "(...) le professeur brillait par son absence pendant que 50 étudiant-e-s attendaient et ce, de 18h30 à 19h30, sans que personne ne nous informe de quoi que ce soit. Une situation semblable s'était produite(...) le professeur nous attendait dans un autre local, à un autre édifice." Et ce cri du coeur : "Premier soir (d'un cours) prévu à 18h30. Actuellement, il est 19h30 et nous attendons toujours." Que dire, aussi, de salles contenant 55 sièges pour 90

personnes, des cours laboratoires pour lesquels vous cherchez encore le pourquoi d'une telle appellation (hormis le fait que ça vous coûte plus cher), les travaux que vous ne pouvez arriver à récupérer, les questions que vous vous posez sur l'utilisation des évaluations de cours...et la liste s'allonge.■

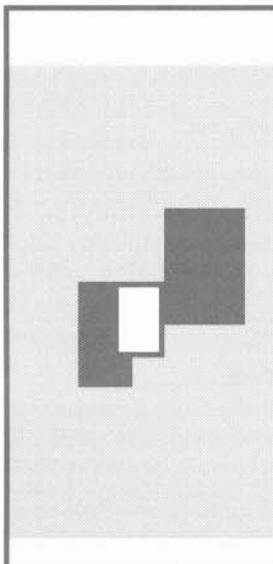


Cité Éducative remporte un prix.

L'Imprimerie Jacques-Cartier Inc. a gagné le premier prix dans la catégorie 'Revues' du Concours Litho.

C'est avec le numéro de septembre 1986 (vol.2, no.1) de Cité Éducative que l'Imprimerie a remporté cet honneur. Les critères d'évaluation ont été: la qualité d'impression, la conception graphique et le concept général de la revue. Nous félicitons toute l'équipe de l'AGEEFEP qui a participé à ce numéro. Elle a démontré son professionnalisme et son originalité.

Ce concours, qui en est à sa quatrième année d'existence, est organisé par la papeterie Barber-Ellis. Cette année, 341 pièces avaient été présentées dans les diverses catégories.■



La situation de la moitié du genre humain vous intéresse ? Les problèmes des femmes au travail (harcèlement sexuel, division sexuelle du travail et discrimination (salariale) sont des phénomènes qui vous sont connus ou sur lesquels vous aimeriez en savoir davantage ?

Le comité permanent sur le statut de la femme de l'Université de Montréal collabore à la diffusion d'une émission hebdomadaire télévisée : La recherche au fémi-

nin. Des invitées nombreuses et au fait des problèmes et situations que vivent les femmes.

Les prochains sujets : La féminisation du travail et la perception d'inégalités chez la femme, le 2 novembre; le titre au féminin avec, entre autres, la participation de Louky Bersianik et de Jacqueline Lamothe, les 16 et 23 novembre.

Ne manquez pas La recherche au féminin, tous les mardis à 21h00 sur le canal CFTU-TV (UHF 29/câble 23).■

Étudiants et étudiantes du certificat de Publicité !

Tout ce que vous vouliez savoir sur la publicité est maintenant disponible à la bibliothèque des communications (Biblio E.P.C., Pavillon Marie-Victorin) et à la médiathèque de l'Université de Montréal.

Cette banque de documents audio-scripto-visuels spécialisés en publicité a été constituée, au cours de l'été, par deux finissantes du certificat de publicité.

De plus, vous pouvez obtenir une bibliographie de plus de 100 titres, traitant

des grands mystères de la publicité, en téléphonant à Pierre Loiseau, responsable du programme de publicité, tél.: 343-6985.■

À ajouter à votre Indispensable.

Depuis la mi-septembre, la nouvelle bibliothèque Samuel Bronfman a ouvert ses portes. Vous pourrez dorénavant y consulter et y emprunter les volumes dans les domaines des lettres, sciences humaines, philosophie et théologie.

La bibliothèque est située sur la rue Jean-Brillant, tout à côté du Pavillon Lionel-Groulx. Le numéro de téléphone est le 343-7430.■

À VOTRE SERVICE

Service d'animation culturelle.

Des artistes formés à l'U. de M. exposent à la Galerie du Campus

À l'occasion de l'ouverture officielle de la Galerie de l'U. de M., du 20 novembre au 11 décembre, une dizaine d'artistes, anciens étudiants en arts de l'U. de M., exposent leurs oeuvres. Existe-t-il un courant esthétique particulier qui caractérise les artistes formés ici ? Vous pourrez sans doute trouver réponse à la question en visitant l'exposition. Au 4e étage du Centre communautaire, 2332, boul. Édouard-Montpetit.

Vous avez besoin d'équipements ou d'espaces pour organiser des manifestations culturelles, des colloques, des rencontres, des conférences ? Le S.A.C. peut mettre à votre disposition ses installations (Centre d'essai, Galerie, atelier de photo...). Les locaux et équipements du S.A.C. sont utilisables 16 heures par jour, 7 jours par semaine, 12 mois par année. N'hésitez pas à nous appeler au 343-6524.

Centre d'information scolaire et professionnelle.

Le S.O.C.P. organise des soirées d'information pour les personnes qui désirent retourner aux études. Renseignements sur les programmes d'étude et explications sur le processus d'orientation sont à l'horaire des rencontres. Celles-ci auront lieu tous les 2e lundis du mois (sauf congé). Les prochaines séances se tiendront les 9 novembre et 14 décembre 1987 et le 11 janvier 1988, de 19h00 à 22h00, au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage, #10. L'inscription est obligatoire et gratuite. Pour ce faire, il faut téléphoner à Sylvie au 343-7890



Université de Montréal
Services aux étudiants

Service des sports

Apprentissage de la natation

Le Centre d'éducation physique et des sports de l'U. de M. (CEPSUM) offre la possibilité de suivre des cours privés et semi-privés de natation pour les adultes ainsi que pour les enfants. Information : 343-6150

Perfectionnement d'un style de nage

Une deuxième session débutera le 15 novembre pour se terminer le 13 décembre. Au cours de cette activité les notions reliées aux techniques de départ et de virage seront abordées. Information : 343-6150

Tournoi de volleyball interfacultaire

Ne manquez pas ce tournoi qui aura lieu le samedi 14 novembre au CEPSUM. Les frais de participation sont de 50\$/équipe. L'inscription se fait au secrétariat du Service des sports (5e étage) entre 9h00 et 20h00, du lundi au vendredi. Information : 343-6104

Séances de consultation en musculation

Des séances de consultation individuelles d'une durée d'environ 15 minutes se poursuivront jusqu'au 4 décembre de 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 19h00 et ce, du lundi au vendredi. Aucuns frais de participation ne sont exigés des étudiants et des abonnés; le public devra pour sa part déboursier les frais d'entrée au CEPSUM (6\$/entrée ou 6 entrées/30\$)

Initiatives étudiantes

Avez-vous une idée originale, un projet dont pourrait bénéficier la communauté universitaire ? Nous pouvons vous aider à le réaliser. Procurez-vous un formulaire, informez-vous des règles du jeu. 2101, boul. Édouard-Montpetit, bureau 7 343-6725

La peur de la différence.



Le soir de l'Halloween est un enchantement pour les enfants. C'est à qui fera le plus peur à l'autre et à qui aura le plus beau costume ou le masque le plus affreux ou encore le plus gros sac de bonbons ou à qui aura amassé le plus d'argent pour l'UNICEF. Bref, qui se différenciera le plus, tout en participant à la même activité.

Peu importe les types d'occupations auxquelles nous participons, le fait de se singulariser est plus souvent qu'autrement une marque d'originalité et une des façons par laquelle on peut identifier l'ouverture d'une société. Ce qui est bénéfique pour l'ensemble de celle-ci semble moins apprécié dans le cadre de l'université. La situation des étudiant-e-s à temps partiel (en grande majorité des adultes, travailleur-se-s) en est un bon exemple.

Jusqu'à la création de l'AGEEFEP, en 1985, les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente n'avaient aucun droit de parole tant à l'intérieur des instances universitaires qu'auprès des organismes gouvernementaux ou autres, intéressés à l'éducation des adultes. Bien sûr, il était toujours possible de faire des représentations individuelles mais quand on est seul-e, c'est un peu comme pousser un cri dans le désert : c'est épuisant et ça ne sert pas à grand chose.

Si nos deux années d'existence nous ont permis de rectifier le tir, particulièrement à notre Faculté, elles nous ont également sensibilisé-e-s à la situation plus générale des étudiant-es à temps partiel à l'Université de Montréal. En effet, l'Association bénéficie d'une forte concentration de membres qui étudient à temps partiel et pour lequel-le-s les études ne représentent qu'une partie de leurs activités en société. De ces étudiant-e-s, nous avons pu apprendre que leurs besoins et leurs intérêts n'étaient pas toujours satisfaits, que leurs conditions d'études frisaient quelquefois le ridicule et que ce n'est que par une insistance constante et par la force d'un regroupement que nous pouvions faire corriger ou avancer les dossiers.

De là à nous accuser de vouloir 'ghettoiser' les étudiant-e-s à temps partiel, il n'y avait qu'un pas que d'aucuns se sont empressés de franchir. L'opprobre devait nous accabler et nous aurions dû, à nouveau, rentrer dans le

rang en attendant le bon vouloir de l'Université et d'associations déjà existantes.

Mais voilà, nous revendiquons notre droit à la différence et, du même souffle, notre droit à être reconnu comme tel. Cela signifie-t-il que nous refusons de participer à la vie universitaire? Aucunement. C'est justement parce que nous voulons y prendre une part active que nous insistons sur l'importance de la réunion de l'ensemble des étudiant-e-s à temps partiel.

Nous l'avons dit et défendu, la formation courte est essentielle aux adultes qui veulent acquérir des connaissances d'appoint ou de pointe. Devrions-nous nous taire maintenant que cette formation est parvenue à une certaine reconnaissance? Nous ne le croyons pas. Il y a encore trop d'incertitudes à son égard : la reconnaissance des acquis, l'aménagement d'horaires de cours du soir (surtout dans les autres facultés), la sempiternelle question des locaux, l'ouverture de programmes en régions, la délicate répartition des budgets des SAE, et j'en passe.

Généralement, ce ne sont pas des questions qui touchent les étudiant-e-s à temps plein. D'où la nécessité de se doter d'assises différentes qui offriront aux étudiant-e-s à temps partiel la possibilité d'échanger sur des situations communes et d'adopter des solutions et positions concertées.

Nous ne croyons pas que la condition des étudiant-e-s à temps partiel à l'Université de Montréal soit pire qu'ailleurs (ce qui ne veut pas dire qu'elle soit meilleure). Nous avons déjà fait certains pas dans la bonne direction et, ceci, grâce à un regroupement composé en grande majorité d'étudiant-e-s à temps partiel. Qui d'autres peut mieux parler en leur nom qu'une association qui leur appartient?

Parler de différence, c'est simplement reconnaître l'hétérogénéité de la clientèle universitaire des années 80 et y voir un apport certain à la qualité, à la souplesse et à l'ouverture du système d'éducation québécois. La nier et crier au loup ne peut que marquer un refus au progrès et au groupe d'individu-e-s par lequel il serait possible.

Robert Martin
Président

Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente

Résultats

Exercice terminé le 31 août 1987

Revenus	Budget 1986-87 -----\$	Réel 1986-87 -----\$	Budget 1985-86 -----\$	Réel 1985-86 -----\$
Cotisations	319 725	279 475	219 500	217 984
Subventions	32 000	7 150	76 890	43 531
Publicité	64 103	10 405	24 060	3 451
Autres revenus	0	2 808	0	965
Total des revenus	415 828	299 838	320 450	265 931
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	189 616	161 743	144 496	100 744
Journal	89 104	62 062	84 060	67 406
Conseils régionaux et congrès	28 519	15 738	33 175	28 793
Frais de représentation	14 950	6 853	12 458	10 412
Frais de bureau, papeterie et imprimerie	7 431	11 480	7 010	7 034
Location du photocopieur	1 300	4 162	1 200	1 199
Frais de déplacement	6 551	9 209	6 180	6 257
Poste et téléphone	8 607	7 815	8 120	8 170
Intérêts et frais bancaires	2 872	2 065	3 078	3 494
Intérêts d'un contrat de location-acquisition	0	859	0	397
Créances douteuses	0	75	0	750
Honoraires professionnels	3 500	4 030	1 500	7 700
Amortissement du mobilier et équipement de bureau	2 147	978	887	1 063
Amortissement de l'équipement informatique	1 500	2 977	2 125	912
Projets spéciaux	10 000	10 432	8 090	7 009
Autres dépenses	0	304	3 600	860
Total des dépenses	366 097	300 782	315 979	252 200
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	49 731 \$	(944) \$	4 471 \$	13 731 \$

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
l'Association générale des
étudiants et étudiantes
de la Faculté de l'éducation
permanente.

Nous avons vérifié l'état des résultats, de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente pour l'exercice terminé le 31 août 1987. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement

reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

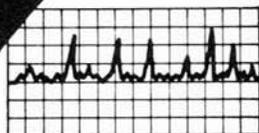
À notre avis, cet état présente fidèlement les résultats de l'exploitation de l'Association pour l'exercice terminé le 31 août 1987 selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Maheu Noiseux

Maheu Noiseux
Comptables agréés

Montréal, le 23 septembre 1987.

Continuera-t-il
de battre?

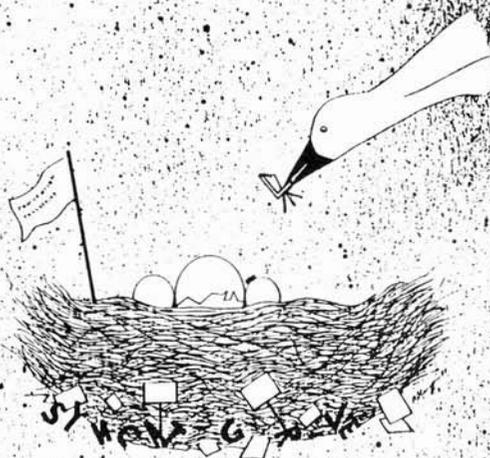


Il n'en tient
qu'à VOUS
Donnez du sang
à la Croix-Rouge

DON
DE
SANG,
DON DE VIE



ON S'INSTALLE!



AVEC VOUS.

S.C.C.U.M.

SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM
(ENI F3 0581)

Commentaire du secrétaire général

par Denis Sylvain.

Lors du Congrès de fondation, les délégué-e-s ont résolu, suivant les dispositions prévues aux Statuts (art. 7.05 a, b et c) de confier la vérification des états financiers de l'AGEEFEP à la firme Maheu et Noiseux, comptables agréés.

Celle-ci vient de remettre son rapport pour l'exercice se terminant le 31 août 1987. Vous en avez vu les résultats détaillés dans les pages précédentes. Les états financiers vérifiés, comprenant le bilan et l'évolution de la situation financière, sont disponibles, pour consultation, au bureau de l'AGEEFEP. Il est à noter que les états financiers sont adoptés au Congrès biennal (art. 7.06 des Statuts).

Rappelons que les délégué-e-s réuni-e-s, en novembre 1985, lors du Congrès de fondation, ont voté des prévisions budgétaires de l'ordre de 736 218 \$ et ce, pour les deux premières années d'opération.

Ce budget avait pour but d'assurer la réalisation des objectifs tracés par le Congrès. Il prévoyait, entre autres, l'engagement de personnel suffisant pour assurer les activités de l'AGEEFEP ainsi que les nombreux investissements, en matériel, que commande l'ouverture de bureaux.

Les revenus prévus pour ces deux années étaient de trois ordres :

cotisations	539 225 \$
subventions	108 890
revenus publicitaires	88 163
-----	-----
pour une somme totale de	656 278 \$

Au cours des deux premières années d'exercice, les revenus ont été moindres que prévus. Une diminution de clientèle à la FEP, des subventions prévues des SAE et des revenus liés à la vente d'espaces publicitaires dans la revue Cité Éducative sont les trois facteurs à l'origine de cette baisse.

Ce manque à gagner de 170 509 \$ a obligé le Conseil de direction à adopter des modifications au budget voté par le Congrès. C'est pourquoi, des coupures, équivalentes à ce montant, ont dû être effectuées touchant, ainsi, la masse salariale, le budget de la revue (suppression du vol.1, no.5 et du vol.2, no.5) et d'autres frais généraux de l'Association.

Malgré cet important manque à gagner, les efforts, fournis par toute l'équipe du Conseil de direction, ont permis d'assurer la réalisation des objectifs tracés par le Congrès, tout en atteignant un équilibre budgétaire presque parfait. Après deux années d'opération, l'AGEEFEP présente un léger déficit accumulé de 1 027 \$ alors qu'il se situait à 13 814 \$ à la fin de l'exercice financier précédent (1984-85).

Il est important de souligner que les délégué-e-s qui se réuniront à l'occasion de notre deuxième congrès biennal auront à leur disposition tous les documents pertinents (exercices financiers des années précédentes et prévisions budgétaires 1987-88 et 1988-89).

Ajoutons, que les prévisions pour ces années se modèlent sur le résultat des deux premières années d'exercice. Aucune diminution ni augmentation importantes des revenus et des dépenses ne sont prévues.■

Avis important aux membres de l'AGEEFEP.

Vous voulez poser votre candidature ou proposer la candidature d'un-e autre membre à l'un des postes suivants :

- _____ Président-e
- _____ Secrétaire général-e
- _____ Vice-président-e aux affaires académiques
- _____ Vice-président-e aux affaires étudiantes
- _____ Vice-président-e aux services aux étudiant-e-s
- _____ Vice-président-e à la coopération et développement
- _____ Vice-président-e à l'information et aux communications

Vous êtes prié-e de faire parvenir cette candidature, accompagnée de la signature de cinq proposeur-e-s (art. 8.01 c des Statuts) au :

Comité des mises en candidature
secrétariat de l'AGEEFEP
C.P. 6128, succ. A
Montréal
H3C 3J7

Téléphone : 842-3678.

La grande tournée.

Nous remercions tous-tes les étudiant-e-s et chargé-e-s de cours de leur participation lors de la tournée des classes. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de se replonger dans un cours après une interruption, aussi courte fut-elle. Malgré tout, nous n'avons qu'à nous féliciter de la façon dont nous avons été reçu-e-s dans chacune des classes.

Nous avons pu ainsi atteindre presque totalement notre objectif et nous prévoyons que le Congrès 1987 sera d'un grand cru.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux étudiant-e-s qui n'auraient pas encore reçu la visite, dans une de leurs classes, des représentant-e-s de l'AGEEFEP, de bien vouloir communiquer avec nous pour nous rappeler cet oubli. Il se peut qu'un changement de local ou la tenue inopinée d'un cours à cette session, dont nous n'aurions pas été informé, ait entraîné une omission dans la tournée.

Vous pouvez nous en faire part, en téléphonant à l'AGEEFEP
no. de tél. : 842-3678.



Université de Montréal

La librairie universitaire de Montréal

La Librairie de
l'Université de Montréal
vous offre un plus
grand choix d'ouvrages
universitaires à ses
deux succursales.

343-6210 et 343-7362.

Le nécessaire regroupement des étudiant-e-s à temps partiel.

par Chantal Laplante

Parmi les mandats dévolus à l'AGEEFEP par les deux cents délégué-e-s du Congrès 1985, ils en étaient deux importants : établir des liens avec les autres étudiant-e-s à temps partiel à l'Université de Montréal et, du même souffle, créer des relations avec les étudiant-e-s adultes de l'Université de Montréal et des autres universités. Ces mandats recouvrent-ils une même réalité?

La réalité des années 80.

Malgré l'ouverture que l'enseignement supérieur (nous parlons ici du niveau 1er cycle) a démontrée, depuis les années 60, permettant, théoriquement, aux jeunes de classes moyenne et ouvrière, aux femmes de tous milieux, d'accéder aux études universitaires, la réalité n'est pas toujours conforme aux ambitions premières.

La clientèle des universités québécoises se recrutent encore majoritairement dans les classes dites favorisées et le taux d'inscription à l'université pourrait être plus élevé.

Un autre phénomène, qui tend à se stabiliser, est le nombre important d'étudiant-e-s à temps partiel dans les universités. À ce chapitre, l'Université de Montréal remporte la palme avec près de 50 % de sa clientèle composée d'étudiant-e-s à temps partiel et dont la majorité sont des femmes.

Notre situation d'étudiant-e-s à la Faculté de l'éducation permanente nous sensibilise, plus que toute autre, à cette réalité et nous a permis, en nous regroupant en Association et, donc, en rassemblant nos expériences d'études et nos informations, de constater que les cours et les services universitaires n'étaient pas toujours adaptés à nos besoins.

Ce premier constat nous force, cependant, à nous identifier dans la communauté universitaire non pas dans le but de créer une bande à part mais plutôt de rassembler et de défendre des intérêts et des points de vue qui peuvent et sont

différents de ceux des étudiant-e-s qui ont suivi un cheminement direct cegep-université et qui sont inscrit-e-s à temps plein. Ceci nous amène à essayer de définir et de trouver une appellation qui serait conforme à cette réalité.

Adultes et étudiant-e-s à temps partiel.

Vérité de La Palice, tous-tes les étudiant-e-s dans les universités québécoises sont des adultes. Toutefois, les étudiant-e-s universitaires ne sont pas tous et toutes âgé-e-s de 22 ans et plus et n'ont pas interrompu leurs études pour une durée d'au moins deux ans. Administrativement, du moins à l'Université de Montréal, ces deux caractéristiques conjuguées confèrent à ceux et celles qui les possèdent l'appellation 'adultes'.

D'autre part, l'appellation 'étudiant-e-s à temps partiel' rassemble les étudiant-e-s régulier-ère-s (puisque admis-es à un programme) qui sont inscrit-e-s à moins de 4 cours/session (ou qui suivent moins de 12 crédits par session).

Ces définitions, si elles permettent de circonscrire un certain nombre d'étudiant-e-s, ne nous permettent pas de conclure qu'ils-elles ont des besoins et des demandes différentes des autres étudiant-e-s de la clientèle universitaire.

C'est en regardant de plus près la situation des membres de l'AGEEFEP (voir Portrait, p.18-19) qu'il nous est apparu d'autres caractéristiques qui, elles, sont nettement plus causantes.

Ainsi, en 1986 (dernières statistiques), un peu plus des trois quarts (78,8%, auxquels-les il faut ajouter 6% travaillant à leur propre compte) des répondant-e-s de l'étude de clientèle de la FEP sont des salarié-e-s. La moyenne d'âge est de 32 ans. Leurs motivations au retour aux études sont le perfectionnement professionnel suivi de près par l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Enfin, et ce n'est pas la moindre des caractéristiques, 73,5% de la clientèle à la FEP est composée de femmes.

C'est pourquoi, de ces données et de notre connaissance des membres de l'Association, nous en sommes arrivés à avoir un portrait assez précis de ce que nous entendons quand nous parlons d'un-e étudiant-e adulte à temps partiel, c'est-à-dire une personne :

- dans la trentaine (ou aux alentours de...),
- sur le marché du travail depuis un certain temps et y demeurant,

_____ venant chercher, à temps partiel, une formation d'appoint ou de pointe dans son domaine de travail,

_____ ayant des responsabilités familiales (on ne peut passer sous silence ici, étant donné le nombre important de femmes, les nombreux cas de double tâche et, si on inclut les études, de triple tâche).

Pour cette catégorie d'étudiant-e-s, les horaires de cours et de rencontres avec les chargé-e-s de cours en dehors du créneau habituel, les contenus de cours adaptés et la disponibilité de services de secrétariat sont, par conséquent, essentiels à la bonne marche de leurs études.

===== **Travailler ensemble.**

Nous savons par expérience que ce n'est que par un rassemblement d'intérêts communs que nous pouvons parvenir à faire bouger et à adapter les situations à notre profit.

À l'Université de Montréal, peu d'adultes ou d'étudiant-e-s à temps partiel sont organisés en association sauf à la FEP. En fait, les règles régissant les accréditations des associations étudiantes ne reconnaissent les regroupements étudiants que sur la base des programmes. Ainsi, les étudiant-e-s peuvent se regrouper par faculté ou département ou encore par programme d'études. Cette situation a pour effet de ne pas permettre le regroupement des étudiant-e-s sur la base de leur statut (temps partiel ou temps plein).

Si les étudiant-e-s de la FEP ont pu se regrouper en association c'est parce qu'ils faisaient partie d'une unité proprement académique i.e. une faculté et non parce qu'ils-elles étaient des étudiant-e-s à temps partiel (bien que les chiffres cités plus haut tendent à confondre cette situation). Ceci rend difficile les contacts avec les étudiant-e-s à temps partiel des autres facultés. C'est pour cette raison que l'AGEEFEP a fait en sorte que l'Assemblée universitaire forme un comité afin de repenser l'actuelle politique de reconnaissance des associations étudiantes. Par la suite, l'Assemblée universitaire puis le Conseil de l'Université pourraient promulguer de nouvelles règles assurant la reconnaissance du droit des étudiant-e-s à se regrouper selon leur statut tout autant que par programme.

Depuis le mois de mai 1987, le comité spécial d'étude des critères et des modalités de reconnaissance de la représentativité des associations étudiantes a tenu trois séances. Le déroulement des travaux permet de croire à un éventuel consensus qui pourrait mener à la reconnaissance du droit des étudiant-e-s à temps partiel de se regrouper. On pourrait, ainsi, voir naître plusieurs autres associations d'étudiant-e-s à

temps partiel, particulièrement à la faculté des Sciences de l'éducation, de Nursing, de Théologie et de Sciences sociales.

===== **Vers une fédération des étudiant-e-s à temps partiel?**

Dans l'éventualité où de telles modifications seraient adoptées, on peut, d'ores et déjà, supposer que ces associations d'étudiant-e-s à temps partiel pourraient se regrouper en une fédération qui aura pour objet la défense de leurs intérêts et de leurs besoins en matière académique et para-académique à l'U. de M.

Le nombre des étudiant-e-s à temps partiel ainsi regroupé-e-s atteindrait presque 20 000 personnes. C'est un regroupement de forces avec lequel il faudrait compter et qui ferait pendant à celle de la Faecum. Les deux fédérations pourraient alors évaluer leur intérêt à concerter leurs efforts pour ne présenter qu'une position concertée aux instances universitaires.

===== **Et pourquoi pas une confédération des étudiant-e-s de l'U. de M.?**

Peut-il nous être permis de rêver et d'envisager d'éventuelles négociations entre la Faecum et l'hypothétique fédération des étudiant-e-s à temps partiel qui établiraient les champs de juridiction de l'une et de l'autre en matière de représentativité étudiante (interne et externe). En fait, ce qui peut être géré dans le cadre d'une éventuelle structure confédérative et ce qui doit rester unique à chaque fédération.

Se pourrait-il qu'un jour l'Université de Montréal n'entende plus qu'une seule voix étudiante? ■

1 En 1986, pour un potentiel de candidat-e-s issu-e-s du CEGEP de 67 079 étudiant-e-s, les candidat-e-s inscrit-e-s dans les universités québécoises regroupent 37 643 étudiant-e-s. Info-Crépuq, vol. 1, no. 2, juin 1987.

2 Automne 1984, l'Université de Montréal avait 21 928 étudiant-e-s à temps partiel, dont 15 010 femmes et 6 918 hommes; ces chiffres sont tirés de l'étude de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. Les étudiants à temps partiel à l'université, profil d'inscription, situation financière et origine sociale. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Gouv. du Québec, Janvier 1987, p.5.

3 À l'automne 1986, seulement 5,4% des répondant-e-s s'évaluaient étudiant-e-s à temps plein. Rita Therrien, Étude de la clientèle-FEP-automne 1986, Bureau d'études et de développement, FEP, U. de M., Janvier 1987, p.48

4 Les chiffres ont été recueillis dans l'étude préalablement citée. Nous y ajoutons un des commentaires de l'auteur : "(...),il semble que la FEP attire un type de clientèle très stable d'une année à l'autre, c'est-à-dire une très grande majorité de femmes et d'adultes qui en sont à une même période de leur cycle de vie." p. 30.

5 Nous considérons que l'âge de l'étudiant-e est révélateur dans le sens où quelqu'un-e qui retourne aux études vers l'âge de 30 ans a déjà accumulé une expérience de vie et professionnelle qui détermine ses revendications et besoins en matière académique et para-académique.

Éducation permanente, récurrente, continue ou des adultes à l'Université de Montréal.

Quelle réalité se cache sous les mots?

par Robert Martin

Vous en êtes les consommateurs et les consommatrices. Vous en avez entendu parler dans les pages de cette revue : que ce soit à propos du rapport Ménard, des rapports du Conseil des universités sur la formation courte, dans les entrevues de l'ancien et du nouveau doyen de la FEP.

Le modèle d'éducation des adultes mis en place à la Faculté de l'éducation permanente¹ de l'Université de Montréal est unique au Québec. Il prévoit la conception de programmes et de cours s'adressant spécifiquement aux adultes et, ceci, dans une structure autonome. La FEP peut nommément, ou en collaboration avec d'autres facultés, offrir un éventail d'études tenant compte du bagage particulier des étudiant-e-s adultes et des horaires qui leur conviennent.

Une des lacunes de ce modèle, tel qu'appliqué à la FEP, est l'incapacité de pouvoir offrir des programmes spécialisés. Ceux-ci ne peuvent être suivis que si l'étudiant-e va poursuivre son apprentissage dans une autre faculté. Le problème pourrait être contourné par le transfert des études poursuivies à la FEP et leur reconnaissance par une autre faculté. Ceci, hélas, n'est pas toujours aussi simple et de nombreux-ses étudiant-e-s adultes se sont cogné le nez à la rigidité de certaines mesures d'admission ou de structures peu accommodantes des autres écoles ou facultés de l'Université de Montréal. Heureusement ces situations tendent à disparaître.

==== La FEP à l'Université de Montréal.

Le 9 décembre 1985, l'Assemblée universitaire recevait le rapport "Éducation permanente et éducation des adultes à l'Université de Montréal", communément appelé rapport Ménard (10 novembre 1982) et adoptait des recommandations dont la teneur respectait l'esprit dudit rapport.

Elles réaffirment l'importance d'une intervention de haute qualité en éducation permanente et en éducation des adultes pour toutes les catégories d'étudiant-e-s et confirment les objectifs adoptés, par l'Assemblée universitaire en 1973, concernant l'intégration de l'éducation des adultes aux structures de l'Université et la participation de cette dernière à un régime intégré d'éducation permanente.

Les principes² sur lesquels elles reposent démontrent le cadre général de la politique en matière d'éducation permanente et des adultes à l'Université de Montréal :

_____ la responsabilité première des diverses facultés et des divers départements ou écoles dans leur discipline ou champ d'études respectif dont l'Université doit tenir compte dans l'attribution des ressources aux unités;

_____ le rôle de suppléance de la FEP, dans le cas où l'unité responsable d'une discipline ou d'un champ d'études n'est pas en mesure de répondre ou d'assumer ses responsabilités pour toutes sortes de raison que ce soit des raisons économiques et surtout leur responsabilité en rapport avec les étudiants adultes;

_____ la confirmation du rôle de développement en éducation permanente et en éducation des adultes de la FEP à l'Université, en collaboration avec les autres facultés, départements ou écoles et en lien avec le milieu, les entreprises et les organismes publics et professionnels;

_____ la poursuite du décloisonnement des facultés afin de faciliter l'intégration et la mobilité des adultes dans les programmes de l'Université.

Deux ans après l'adoption des recommandations par l'Assemblée universitaire, l'appui spontané qu'on serait tenté d'accorder à la lecture des principes et recommandations est cependant réfréné par les expériences qui ont été tentées depuis.

Cela vient particulièrement du fait que les autres facultés de l'Université n'ont pas encore démontré leur capacité d'adapter leur formation aux besoins des adultes (ne serait-ce que dans les horaires). Les tentatives de transfert de programmes ou de projets interfacultaires sont encore très récents et pour l'instant ne nous permettent pas d'en apprécier toute la portée.

Cependant, nous nous étonnons que les étudiant-e-s, après le transfert de leur programme à une faculté, aient de la difficulté à poursuivre leurs études de certificat (c'est le cas pour les étudiant-e-s du programme Sciences de la santé, hors campus Québec). D'autre part, nous nous inquiétons du

fait que la mise sur pied de projets interfacultaires n'entraîne pas automatiquement et définitivement une reconnaissance non seulement de l'apport particulier de la FEP mais de son existence même.

Nous croyons que ces actions sont positives pour les étudiant-e-s adultes. Nous regrettons, toutefois, que le créneau dans lequel semble s'engager la FEP minimise l'aspect de son propre développement. La politique de l'éducation permanente et des adultes à l'Université devrait pouvoir s'accommoder de plusieurs voies de développement y compris celui d'une Faculté strictement vouée à ce type particulier d'éducation. Le fait d'avoir un organisme dont la responsabilité et la préoccupation premières sont les adultes est un élément essentiel pour préserver les droits de cette catégorie d'étudiant-e-s.

Par exemple, dans les projets interfacultaires déjà mis en branle, nous pouvons constater que les cours, offerts par d'autres facultés que la FEP, sont planifiés selon un horaire de jour. Or la clientèle adulte travaille le jour et étudie le soir (dans la majorité des cas). Alors comment peut-on dire que les facultés tiennent compte de cette nouvelle population étudiante dans leurs programmes? Qu'en est-il également du contenu des cours? Est-il basé sur la seule clientèle régulière ou tient-il compte des besoins des adultes à temps partiel?

Les modalités adoptées par l'Assemblée universitaire en décembre 1985 notaient "que l'Université étudie les possibilités d'améliorer l'accès des adultes aux programmes réguliers, ainsi que des mesures précises pour y parvenir". Bien que des pas soient faits dans cette direction, démontrant par là une volonté manifeste des facultés de poursuivre l'ouverture de leurs programmes aux adultes, ce serait pratiquer la politique de l'autruche que de s'en satisfaire. Trop d'éléments sont encore inadéquats (horaires, contenu des cours et exigences de la charge de travail, dispersion des locaux de cours) pour pouvoir parler d'expériences réussies.

Quant à la participation du personnel enseignant de l'Université à l'éducation des adultes, c'est aussi un point d'achoppement. Il ne s'agit pas seulement de prévoir des enseignements livrés par des professeur-e-s de carrière, encore faut-il qu'ils-elles aient une préoccupation constante des besoins particuliers de cette nouvelle clientèle. Ce que les adultes vont chercher à l'Université est, bien sûr, le complément éducationnel nécessaire à l'amélioration de leur

condition de travailleur-se-s. Mais ceci ne devrait pas faire oublier que les expériences qu'ils-elles ont emmagasinées représentent une base différente d'apprentissage de celle d'un-e étudiant-e régulier-ère fraîchement sorti-e du Cegep.

Cette mésadaptation des contenus de cours, surtout de ceux offerts dans les autres facultés, est également un point névralgique de la politique universitaire d'éducation des adultes. Comme il semble difficile d'intégrer un corps professoral à la FEP (les professeur-e-s ne semblent pas se ruer aux portes), du moins faudrait-il fournir un effort dans les cours offerts dans les autres facultés.

Enfin, le rapport Ménard encourageait l'évaluation, à tous les cinq ans, du rôle, du mandat et, même, de la pertinence de conserver la Faculté de l'éducation permanente. En regard de ce que nous venons de constater, il nous semblerait plus opportun de reconnaître, une fois pour toutes, le bien-fondé de l'existence d'une telle faculté. Celle-ci nous semble essentielle car elle répond à des besoins particuliers qui ne peuvent pas être comblés par d'autres organismes universitaires. Les liens qu'elle a établis avec les entreprises et divers milieux socio-économiques garantissent l'adéquation entre le contenu des programmes et sa clientèle. La formule de certificats, si elle n'est pas parfaite, a au moins l'avantage de représenter une structure souple qui permet de modifier régulièrement, selon les demandes, les contenus proposés.

Les recommandations de l'Assemblée universitaire allaient toutes dans le sens d'une intégration intensifiée de la clientèle adulte à l'Université. Or, les facultés ont leur rôle à jouer dans ce programme. Ce qui n'empêche nullement une faculté de jouer un rôle de dépistage des besoins, de laboratoire d'expériences éducatives et d'expertises, quitte à transférer les programmes ainsi créés, une fois bien établis, à d'autres facultés, départements ou écoles. Tel voyons-nous le rôle et l'essence même de la FEP.

Et ce qu'il en est de la formation courte universitaire.

Les termes 'formation courte' servent à désigner, le plus souvent, des programmes d'études de trente crédits, communément appelés certificats. Ceux-ci peuvent être menés indépendamment les uns des autres et un total de trois certificats permet l'obtention d'un baccalauréat (ès arts ou ès sciences) par cumul de certificats.

Ce type de formation universitaire existe, au Québec, depuis

une vingtaine d'années. D'abord élaboré, particulièrement, pour rendre plus accessible l'enseignement universitaire aux adultes déjà en situation de travail, il est devenu, au fil des ans, un élément important de l'apport éducatif dans l'adaptation aux changements de la société. Les programmes d'études qui en font partie sont très prisés par les étudiant-e-s adultes à temps partiel parce qu'ils leur permettent un apprentissage d'appoint ou de pointe immédiatement vérifiable sur le marché du travail.

La popularité des certificats comparée à celle des baccalauréats spécialisés peut aussi s'expliquer par les contraintes (horaires, contingentement) que ces derniers imposent aux adultes.

En 1986, le Conseil des universités remettait en question la formation courte. En effet, un rapport ad hoc, préparé par un groupe de travail, constatait que les programmes courts étaient très inégalement intégrés aux activités régulières de l'université et que cela contribuait à marginaliser leur clientèle par rapport à la clientèle régulière. Il laissait aussi planer des doutes sur la valeur de la formation qu'on y dispensait. On y relevait que même la valeur des programmes pouvait être mise en doute étant donné l'inégalité des niveaux de difficultés graduels adoptés par les différents programmes.

En fait, les avis du Conseil reposaient sur des données très discutables dont le point central était une comparaison entre la situation de l'Ontario et celle du Québec. Nulle mention n'y était faite du type de clientèle de cette formation courte, ni de ses demandes ou besoins et aucune évaluation de sa contribution sociale. Une des conclusions du rapport visait à encourager l'intégration des certificats aux programmes réguliers offerts par les universités. Cet avis mettait en péril l'existence du baccalauréat par cumul de certificats et, de façon plus générale, de la formation courte.

Heureusement pour nous, le Conseil des universités organisa, à l'époque, une série d'audiences où les universités comme les associations étudiantes pouvaient donner leur avis sur cette question. La teneur des mémoires présentés a souligné de manière évidente la nécessité de maintenir la formation courte telle qu'elle existait, sans pour autant négliger l'apport d'autres solutions telle l'intégration de certificats dans la formation régulière. Les aspects favorables de la formation courte tournaient autour de sa souplesse et de son adéquation aux changements sociaux, économiques et technologiques de notre monde contempo-

rain. La perspective multidisciplinaire d'une telle formation, particulièrement quand les étudiant-e-s obtiennent un baccalauréat par cumul de certificats (nombre élevé de combinaisons de formation possibles), représentait aux yeux de beaucoup un avantage non négligeable car elle répondait aux besoins particuliers des adultes, de leurs expériences et de la reconnaissance des acquis hors la formation traditionnelle.

L'AGEEFEP, dans le mémoire qu'elle a présenté au Conseil des universités (et forte de l'appui d'une pétition signée par plus de 10 000 étudiant-e-s de la FEP et des membres de leur famille), relevait tous ces aspects et insistait non seulement sur la nécessité de maintenir et de renforcer la formation courte mais également sur celle, dévolue à l'État, d'un financement adéquat pour cette forme d'éducation.

À la suite de ces nombreuses démarches, le Conseil des universités a déposé un rapport intitulé "La formation courte dans les universités" où il reconnaissait l'apport extrêmement valable de la formation courte.

Toutefois, nous ne pouvons considérer que cet heureux dénouement garantit de manière définitive l'existence de la formation courte. Le gouvernement du Québec a préféré se servir de ces rapports comme déclencheurs d'une étude plus poussée sur la formation courte. Nous craignons qu'il ne s'en serve comme élément d'évaluation lors de la révision de son programme de financement des universités.

Il est donc important que l'AGEEFEP reste aux aguets et intervienne auprès du gouvernement afin de s'assurer que, d'aucune manière, la formation courte subisse une baisse de financement ou, dans le pire des cas, une absence de financement.■

1 Ce modèle existe sous une autre forme à l'Université de Sherbrooke. Les Universités du Québec et Laval empruntent plutôt l'intégration(adultes et étudiant-e-s régulier-ère-s) dans une seule structure avec quelques programmes réservés aux étudiant-e-s régulier-ère-s

2 Assemblée universitaire. Recommandations en regard du rapport Ménard,9 décembre 1985. A-21/260/260, 2e version.

AGEEFEP

Congrès 1987

Nous nous y préparons et nous espérons que vous n'avez pas oublié que c'est les 14 et 15 novembre prochain qu'aura lieu le 2e Congrès de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente.

Le lieu : Sur le campus de l'Université de Montréal, au Pavillon 3200 Jean-Brillant, local A-2285.

Les grands thèmes de ces deux journées : la formation courte et son financement.

Mais un Congrès ce n'est pas seulement ce que nous vous préparons, c'est aussi ce que vous avez à nous dire et à nous raconter sur la reconnaissance associative des étudiant-e-s adultes, la bonification des conditions d'études pour les étudiant-e-s adultes à temps partiel, la révision des coûts engendrés par l'utilisation des services universitaires, la valorisation des diplômes accordés, etc..

L'université est en plein changement et ce n'est que nous qui pouvons décider si nous en ferons partie à part entière.

L'AGEEFEP compte sur vous !

SPÉCIAL

CABARETE

République
Dominicaine

\$729.00

2 semaines avion/hôtel

Hôtel directement
sur la plage

Départ:

17 janvier 1988

Réservez tôt; nombre de
places limité

voyages
mony tours

5540, Côte des Neiges
Montréal, Québec, H3T 1Y9
733-5396



Le Conseil de direction prépare le Congrès. Et vous...



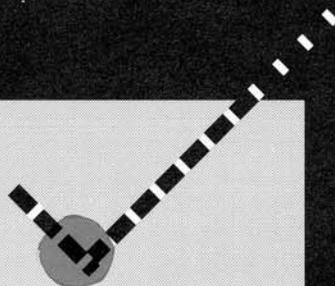
Portrait

d'une

association.

Que vous soyez nouvellement inscrit-e-s ou d'ancien-ne-s routière-s de la FEP, vous vous demandez peut-être qui sont ces étudiant-e-s que vous côtoyez tous les jours ? Quel type de clientèle regroupe l'AGEEFEP et quels sont ses points communs ?

La lecture de statistiques₁ est toujours aride mais ô combien révélatrice!



Qui êtes-vous ?

Toutes catégories d'étudiant-e-s confondues (temps plein, temps partiel, libre), les femmes sont majoritaires à la FEP. Avec un taux moyen de près de 74% du total de la clientèle, les étudiantes sont toujours les plus nombreuses dans les programmes, sauf dans cinq cas (Criminologie 2, Coopération, Loisirs, Environnement et santé et Études de l'environnement).

Bien sûr, des certificats comme ceux de Sciences infirmières ou de Gestion des services de santé ont toujours attiré plus de femmes que d'hommes mais le phénomène se produit également dans des secteurs traditionnellement réservés à la gence masculine comme Relations industrielles (55,2% de femmes), Criminologie 1 (55,4%) et Droit (52,1%).

L'âge moyen d'un-e étudiant-e de la FEP est de 32 ans (variation entre 25 ans et 45 ans). Ce qui signifie qu'une majorité des membres de l'AGEEFEP vivent "une même période de leur cycle de vie" dont le travail et les responsabilités familiales ne sont sans doute pas absents.

D'ailleurs, si nous ne possédons pas de données sur la situation familiale, nous savons par contre que près de 85% sont des travailleur-se-s salarié-e-s ou autonomes(6%) dont près de 80% se retrouvent dans le secteur public et parapublic : travailleur-se-s scientifi-



ques et techniques (une grande majorité d'infirmières), de bureau ou de secrétariat, des sciences sociales ou des domaines artistiques, etc..

Où êtes-vous?

Les certificats poids lourds de la Faculté sont encore les programmes de Gestion des services de santé 1 et 2 (1540 ét.) et de Sciences infirmières, santé communautaire (880 ét.). Il faut y ajouter ceux de Relations industrielles 1 et 2 (918 ét.), Gérontologie (869 ét.) et Santé, sécurité du travail (548 ét.).

Un des phénomènes intéressants de la situation des programmes offerts par la FEP est la croissance de certains secteurs par rapport à d'autres. Ainsi, les certificats touchant le domaine de l'enseignement ou celui de l'organisation des soins (sciences infirmières) sont, depuis 1982, en régression tandis que d'autres comme Santé et sécurité du travail (+160,2%), Publicité (+78,4%) et Recherche documentaire (+77%) prennent une envolée remarquable. Cela tendrait, à notre avis, à démontrer la souplesse de la formule des programmes courts qui savent s'adapter aux besoins du marché du travail et, donc, des étudiant-e-s.

Cependant comme le souligne l'étude de Mme Therrien, la croissance globale des effectifs de la FEP, depuis 1982, cache en réalité un décroissement depuis

1985. Les raisons possibles : les variations dans la politique d'admission de la Faculté, l'ouverture de programmes concurrents dans d'autres universités, la satisfaction des étudiant-e-s, la fermeture de hors campus, etc..

Il est à noter que la régression de certains secteurs (traditionnellement féminins) ne se répercutent pas sur la composition de la clientèle, majoritairement féminine. Doit-on comprendre que les femmes, quand on leur en offre la chance, sont prêtes à s'engager dans des domaines jusque-là réservés aux hommes? Les chiffres tendraient à nous dire que oui.

Que voulez-vous?

Si vous venez à la FEP, c'est avant tout pour acquérir un perfectionnement professionnel et pour obtenir un diplôme ou certificat. Dans ce dernier cas, 30% des répondant-e-s de l'étude de clientèle de la FEP veulent obtenir un premier certificat et 47% visent l'obtention d'un baccalauréat. Ces pourcentages sont remarquablement stables depuis 1982 et, bien que nous n'ayons pas le taux de réussite des objectifs initiaux, cela révélerait le sérieux et l'implication des membres de l'AGEEFEP dans leurs études.

De celles-ci, nous pouvons encore dire qu'elles ont été mûrement réfléchies puisque ce n'est pas sans un certain bagage scolaire que vous y arrivez. En

effet, 39,4% sont déjà détenteur-trice-s d'un diplôme d'études collégiales et 26,2% des étudiant-e-s détiennent un diplôme supérieur au D.E.C. (certificat: 6,4% - baccalauréat: 17,5% - Maîtrise ou doctorat: 2,3%).

Quant à savoir qui paient vos études à la FEP, c'est un secret de polichinelle : vous, dans 85,3% des cas. À quand l'aide financière pour les étudiant-e-s adultes ? ■

1 Les pourcentages et chiffres cités sont issus de l'étude :

Rita Therrien, Étude de la clientèle-FEP-Automne 1986, Bureau d'études et de développement, FEP, Université de Montréal, Janvier 1987, 60p.; le taux de réponse a été de 69,8% des étudiant-e-s régulier-ère-s et de 3,6% des étudiant-e-s libres.

Modification aux conseils de programmes.

par Christian Arseneault

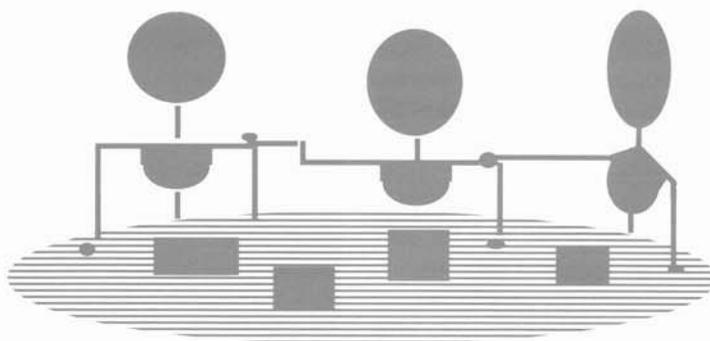
À sa séance du 14 octobre 1987, le Conseil de la Faculté de l'éducation permanente (CONFEP) devait étudier une " proposition de modification mineure du règlement relatif aux conseils de programmes de la FEP ". Le point a été reporté à la séance de novembre.



L'AGEEFEP a toujours considéré les conseils de programmes comme étant des organismes de discussions et d'échanges fort importants. C'est, en effet, le lieu où les étudiant-e-s peuvent intervenir d'une façon directe sur leurs conditions d'études et sur l'élaboration des cours et des programmes.

Devant le malaise qu'avait soulevé le dépôt du rapport de la vice-doyenne aux études, qui soulevait, entre autres, que "cet organisme de la Faculté n'a pas encore trouvé l'élan et la vigueur que le CONFEP a voulu lui conférer" et qui proposait " Ne serait-il pas opportun de revoir sous peu l'ensemble du règlement relatif aux conseils de programme? ", l'AGEEFEP, à la séance du 16 septembre du CONFEP, était revenue sur la question et avait proposé de créer un comité d'étude sur les conseils de programme pour étudier le mandat et le fonctionnement desdits conseils.

À la suite d'un échange avec les membres du Conseil et parce que le doyen garantissait qu'il ne serait pas question de toucher au coeur même des conseils, i.e. le mandat, mais plutôt de corriger quelques technicalités, l'Association a retiré sa proposition.



Lors de la séance du 14 octobre, le doyen a présenté oralement les motifs qui ont été à la source des modifications proposées. Des discussions se sont engagées sans pour autant aboutir à un texte adopté.

L'AGEEFEP a déjà relevé quelques points tels : qui convoquera les conseils? Quel avantage le CONFEP retirera-t-il de la remise d'un rapport-synthèse des activités, présenté par le doyen, plutôt que des rapports individuels d'activités des conseils, comme cela se pratique actuellement? Quel nouveau rôle veut-on faire jouer aux directeur-trice-s de famille? Le-la responsable de programme, qui est tout de même une des personnes les plus concernées par les activités du conseil, verra-t-il-elle son rôle modifié? Compte tenu de l'implication de l'AGEEFEP auprès des conseils, pourrait-elle

recevoir les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux desdits conseils pour parvenir à une meilleure coordination des activités de ses représentant-e-s étudiant-e-s?

L'Association entreprendra une étude approfondie des conséquences de ces modifications techniques afin qu'elles puissent être une véritable amélioration de l'état actuel. Nous croyons que c'est en impliquant tous les acteurs de la FEP dans ces modifications que nous parviendrons à une plus grande efficacité et une utilisation maximale des conseils de programmes.■

1Rapport annuel sur les conseils de programmes, E111/CONFEP/120/Doc., 9 juin 1987,4p..

Extrait du rapport, Etes-vous de cet avis?, Cité Éducative, vol.3,no.1, Septembre 1987, p.32

La qualité de vie, ça vous intéresse ?

La FEP, en collaboration avec la faculté de Médecine, vient d'ouvrir un nouveau certificat en toxicologie éco-industrielle. D'après un sondage, la population susceptible d'être intéressée par ce certificat se retrouverait parmi les personnes impliquées dans les domaines de l'étude de l'environnement, de santé et sécurité du travail et d'ergonomie.

Une première au Québec.

S'il existe, depuis 1982, un diplôme de 2e cycle en toxicologie générale à l'Université de Montréal, c'est la première fois, au Québec, qu'un tel programme est offert au 1er cycle. La toxicologie industrielle et environnementale y sera abordée.

Les auteurs du document de présentation soulignaient que si, au cours des dernières décennies, la panoplie des toxiques ne faisait qu'augmenter, entraînant avec elle toutes sortes de maladies ou effets secondaires inquiétants, les mesures de prévention étaient loin d'avoir progressées à un rythme équivalent.

C'est pourquoi le programme se veut un apprentissage des méthodes de prévention, d'intervention et de promotion des mesures sécuritaires et sanitaires applicables en ce domaine. Déceler et préciser les risques et prévenir les problèmes éventuels par l'établissement de normes de sécurité ou par l'apport de produits de substitution sont des rôles que devront jouer, dorénavant, les intervenant-e-s en toxicologie.

Des données inquiétantes.

Quand on parle de pollution ou de déchets toxiques, la plupart d'entre nous avons en tête des cas comme Three Mile Island (1979) ou plus près de nous la catastrophe de Tchernobyl (1986). Mais l'utilisation de

pesticides dans le domaine agricole, les retombées des pluies acides et la détérioration de nos forêts, la pollution fréquente des milieux de travail (par le bruit, l'amiante, etc.) devraient nous toucher tout autant.

Saviez-vous que sur 500 000 éléments toxiques connus, 70 000 sont d'un usage courant ? Que la Commission des accidents du travail reçoit, par année, environ 6 000 demandes d'indemnisation pour des cas de maladies professionnelles ? Cela a de quoi nous faire frémir.

La Conférence sur le droit à l'environnement qui a eu lieu, à Québec, en septembre dernier, nous a

démontré l'importance pour nous, consommateur-trice-s et travailleur-se-s, d'être protégé-e-s par des politiques industrielles ou gouvernementales qui mettraient nos santés et notre bien-être à l'abri d'utilisations abusives de toxiques divers.

Le fait que la FEP s'engage dans un domaine qui, non seulement renforce la présence dans le domaine des sciences pures, mais, avant tout, démontre une préoccupation sociale aussi évidente ne peut être qu'applaudi. ■

Source : Document de présentation, projet de création de certificat en toxicologie éco-industrielle, 16 juin 1987, FEP

TOUS GENRES DE TRAVAUX DE PHOTOCOPIE

Copies Couleur

Xerox 9500 — Kodak 235 - 150 - 100 + Kodak Laser

3 sortes de reliures.

Reproduction de plans (OZALID)

Plastifiage des documents

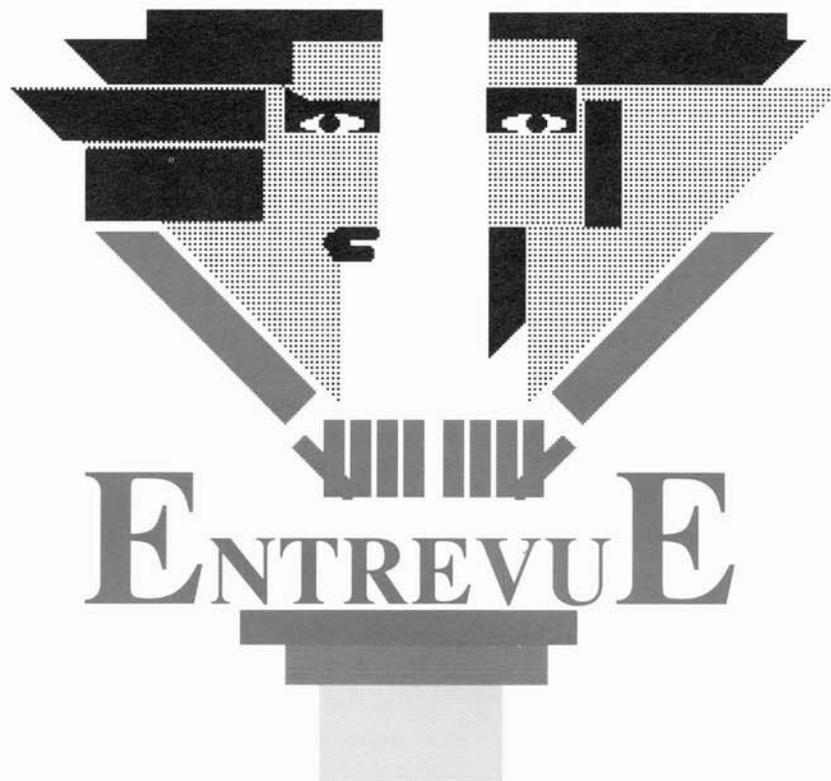
+ 5 photocopieurs en libre-service

COPIES — CAMPUS

5135, rue Bégin (coin Decelles, Reine-Marie)

Montréal

342-2682



par Martine Langlois

Statistiquement, nous avons un assez bon portrait (voir p.18) de ce que sont les étudiant-e-s de la FEP. Mais, tant de chiffres ne nous racontent pas comment ces gens s'organisent dans la vie de tous les jours, pourquoi ont-ils-elles décidé d'étudier et ce que ça leur apporte.

J'avoue. J'ai commencé cette série d'entrevues avec la sombre idée qu'on me parlerait beaucoup des difficultés d'organisation (études-famille-travail). Bien sûr, nous avons abordé le sujet; mais ce que je retiens, avant tout, de ces échanges, c'est beaucoup d'enthousiasme, une réflexion, parfois profonde, sur la nécessité des études et l'implication qu'elles requièrent.

Écoutons-les.



Jean François Leblanc

Guylaine Deschênes

À vous l'honneur.

Sylvie Couturier a 32 ans. Elle est mère d'une fille de 9 ans. Son travail : agente, gestion en relations de travail dans un hôpital de Verdun. Débutant en 1980, à la FEP (Relations industrielles 1 et 2 et Santé, sécurité), elle en est à son 3e certificat qui lui méritera un baccalauréat en 1988.

"Dès fois mon père me disait: Sylvie, veux-tu bien me dire pourquoi t'es pas allée à l'université quand on te poussait à y aller ?

Je ne savais pas vraiment ce que je voulais à 17 ans. Je travaillais les fins de semaine, je gagnais de l'argent et je n'étais pas certaine de ce que je voulais. L'université, pour moi, c'était mon frère que je voyais travailler tout le temps (...) et puis, à cet âge, il y avait peut-être une certaine paresse intellectuelle.

Pour moi, je ne regrette pas la démarche que j'ai faite. Ça m'a donné le temps de bien faire mon travail, de continuer à vivre et d'étudier. Les études c'est à travers tout ça, ce n'est pas une priorité."

Guylaine Deschênes vient de terminer un certificat en Santé communautaire. Infirmière de formation, 27 ans, elle est mariée et mère d'un enfant. Elle travaille, à temps partiel, en orthopédie dans un hôpital et l'autre partie du temps, dans un CLSC, en Santé communautaire.

"Même au départ, quand j'ai commencé mon certificat, je ne savais pas trop où m'orienter. Avant de trouver où je devais aller, j'ai dû faire trois édifices pour, enfin, tomber sur la responsable du programme.

Je voulais me réorienter et j'ai été très chanceuse parce qu'après avoir complété le certificat, j'ai trouvé un travail en Santé communautaire."

Francine Ostiguy a débuté à la FEP en 1978. En 1986, elle décrochait son baccalauréat (gérontologie, Santé communautaire, Milieu clinique). Mère de deux enfants, elle travaille maintenant comme professeure au Cegep de St-Hyacinthe au programme de formation des préposé-e-s aux malades. Elle poursuit également des études de maîtrise en andragogie.

"Moi, j'ai commencé à étudier, comme la plupart des femmes, pour sortir de la maison et comme c'était ce qui était offert dans ma région et que je n'avais pas à m'éloigner, pour ne pas avoir à faire garder les enfants trop longtemps, je me suis embarquée dans le certificat en gérontologie.

Les autres certificats ont été un choix de groupe. Nous étions, en majorité, toutes des infirmières, alors on a voulu le certificat Milieu clinique parce que ça concernait notre travail. Santé communautaire venait d'un grand besoin d'aller voir ailleurs ce qui se faisait, surtout en prévention."

Yvon Lemon, 43 ans, marié, père de famille et employé à la STCUM en santé, sécurité, service de l'entretien des véhicules. Il complète son premier certificat à la FEP en Santé et sécurité du travail.

"J'ai été transféré au service de santé, sécurité. Je voyais les personnes qui m'entouraient et qui suivaient déjà des cours à l'université. Je me suis dit, si ces personnes suivent des cours, pourquoi pas moi?"

Bien honnêtement, j'étais perdu. Ça faisait un bon bout de temps que je n'avais pas fait des études. Mais, après le premier cours, ça a commencé à déboucher un peu."

Sylvain Lortie, 26 ans, célibataire, photographe depuis sept ans au Service de l'audio-visuel de l'Université de Montréal. Il en est à son second certificat en Droit après en avoir complété un en publicité.

"Quand j'ai fini mes études au Cégep, il n'était pas question que j'aille à l'université. J'aurais peut-être dû, mais ce n'était pas le temps. Mais, depuis, j'ai toujours pris des cours le soir (perfectionnement en photographie). Quand je me suis inscrit au certificat en Publicité, je trouvais que c'était un beau complément à ce que je faisais. Et puis, j'ai suivi un cours dans ce certificat sur la loi de la protection du consommateur. J'ai trouvé ça super le fun. Alors, maintenant je suis inscrit en droit."

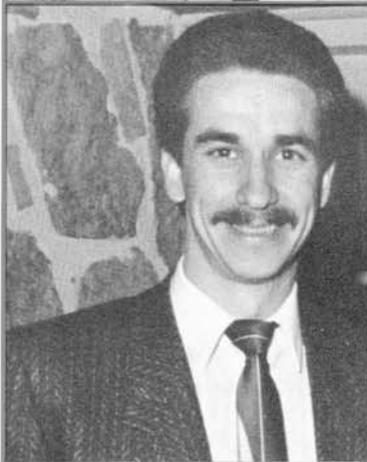
Les études : qu'est-ce que ça donne?

Secrétaire de direction, technicienne en administration puis, enfin, agente (gestion en relations de travail), Sylvie Couturier a pu le constater au fur et à mesure : "Après avoir étudié un certain nombre de sessions, et mon cheminement commence à le démontrer, on sent une progression et dans mon milieu de travail, ça paraissait. Ce n'est pas moi qui le criait sur les toits que je prenais des cours, mais les gens me faisaient de plus en plus confiance. Mes études ont servi à toutes les étapes de mon travail. Les travaux, par exemple, je me suis toujours organisée

Yvon Lemon



Jean François Leblanc



Sylvain Lortie

pour que ça profite à mon milieu de travail aussi"

"Personnellement, ajoute S. Lortie, je m'impose plus qu'avant dans mon travail. Avant d'avoir ces notions-là (publicité) je n'aurais pas parler." Même chose pour Y. Lemon, " pour moi, je me sens plus apte à faire mon travail. Une amélioration ? De beaucoup..."

Si pour certain-e-s, c'est avant tout la recherche d'un perfectionnement directement relié à leur travail, pour d'autres, comme pour Mmes Deschênes et Ostiguy, les études permettent aussi une réorientation de carrière. Francine Ostiguy : Au fur et à mesure que mes études avançaient, je trouvais que mon milieu ne me donnait pas l'opportunité de mettre en pratique ce qu'on m'enseignait. J'étais encore conditionnée par le fameux rôle de l'infirmière qui est, non pas l'associée du médecin, mais l'exécutrice de la prescription médicale. Pour moi c'est devenu très clair que pour lutter contre la maladie, il fallait s'occuper de la santé et pour ça, il fallait sortir du milieu hospitalier et aller à la population directement. Ca, c'est la prévention.

J'ai bifurqué des soins hospitaliers, par opportunité ou par destin, qui sait, et je considère que tout le cheminement que j'ai fait avec le baccalauréat ne m'est pas inutile, au contraire."

Un certificat et après ?

Malgré des cheminements différents, tous les gens rencontrés ont insisté sur le fait que la réalisation de leurs études est, avant tout, la réalisation d'un certificat après l'autre. "Au début, raconte Yvon Lemon, je me disais, c'est juste 30 crédits et puis ça va être terminé. Mais plus j'avance et plus j'ai l'intention de continuer. Je vise le baccalauréat, mais je vise surtout un certificat à la fois."

"J'avoue, dit Guylaine Deschênes, que lorsque j'ai commencé mon certificat, c'était seulement pour en faire un. Mais après l'avoir fait, j'ai le goût d'en faire un autre. Sauf, que pour moi, ce n'est pas en recommençant tout de suite après."

Sylvain Lortie : "C'est évident, je vise le baccalauréat, mais quel sera mon troisième certificat, je ne le sais pas encore."

"Mon idée première, raconte S. Couturier, n'était pas de faire un baccalauréat, mais plus j'avais et plus j'avais la curiosité, puis le goût d'en savoir plus. Je suis allée lentement mais, à chaque fois, je prenais le temps d'assimiler."

Études versus famille.

Grande question. Comment les mem-

bres de la famille prenaient-ils-elles la décision d'un-e de leurs proches de retourner aux études ? Comment parvient-on à concilier les études, le travail et la famille ?

"J'ai annulé tous mes loisirs, avoue Yvon Lemon. C'est très important que ta famille comprenne ton absence. C'est trop facile de leur dire, je m'en vais suivre des cours; il faut qu'ils comprennent le pourquoi. Cela leur aide, dans un sens, parce que santé et sécurité, ce n'est pas juste au travail, ça se fait chez nous, partout (...). Les choses que j'apprends, je leur en fais part. Mon plus vieux (18 ans) finit son Cegep et veut aller à l'université. Cela lui montre qu'il y a des choses que même les adultes doivent apprendre. Il pense qu'après un certain temps, les études, c'est fini. Moi, je crois que si on veut faire quelque chose dans la vie, il faut continuer."

Guylaine Deschênes : "Ca demande beaucoup d'organisation, mais c'est faisable. Avec mon mari, c'était convenu que le temps que je prenais pour mes études c'est à lui qu'incombait la responsabilité de s'occuper de l'enfant. Si je n'avais pas eu ça, c'est sûr que les choses auraient été plus difficiles."

"Depuis sept ans, ajoute Mme Couturier, ma fille s'est faite à l'idée qu'elle avait une mère qui étudiait et ça fait partie de notre vie. Mais, quand je planifie les cours ou mes travaux d'équipe, il faut que j'organise aussi le temps où j'aurai besoin d'une gardienne."

Francine Ostiguy : Les premières années ont été difficiles parce que j'avais été présente aux enfants jusqu'à l'âge de 8 et 10 ans et, tout à coup, je retournais aux études. Pour eux, c'était un type d'abandon parce que je partais le soir, j'avais des travaux, donc, je m'occupais moins d'eux...pour moi, je m'en occupais autant mais ce n'était plus nécessairement au moment où ils le voulaient.

Je suis parvenue à leur faire comprendre la nécessité de tout ça et, aussi banal que cela puisse paraître, la comparaison de nos bulletins d'études a été une stimulation dans leurs propres études. C'est devenu une sorte de jeu. Il reste que je me suis sentie tiraillée parce que je n'avais plus cette disponibilité qu'on m'avait apprise à avoir à l'égard de la famille. Aujourd'hui ils sont très fiers de voir où je suis rendue, ajoute-t-elle avec un sourire, ce qui ne les empêche pas de regarder toujours mes résultats."

Même le célibataire du groupe, Sylvain Lortie, inscrit en droit, admet que ce serait difficile d'y arriver s'il avait des obligations familiales : " Moi, ça me demande beaucoup de temps; deux soirs par semaine pour les cours, deux autres soirs pour faire les lectures exigées et je me réserve une journée en fin de semaine pour ça. Si je n'arrive pas à le faire à l'intérieur de ce temps, je peux difficilement m'accorder plus et, imaginez, je n'ai pas d'obligations autres que mon travail et mes études."

Quelques critiques.

Peut-être est-ce dû au fait qu'ils-elles semblent être déterminé-e-s à aller chercher ce dont ils-elles ont besoin, peut-être aussi n'hésitent-ils-elles pas à le demander quand le besoin se fait sentir ? Toujours est-il que des considérations négatives à l'égard de leurs études, ils-elles n'en ont pas ou très peu.

Des améliorations à apporter, oui, bien sûr.

G.Deschênes : "Un manque de lien ou d'organisation entre les professeur-e-s parce qu'on se répète quelques fois d'un cours à l'autre. "

F.Ostiguy : Un problème pour nous, en régions, c'est que je ne comprends pas pourquoi la FEP ne veut pas se déplacer pour venir nous offrir des programmes. Je pense qu'on a démontré qu'on rapporte plus que ce que l'on coûte en régions. Alors où est l'intérêt de

la Faculté de ne pas venir nous offrir ce perfectionnement individuel et collectif."

Y. Lemon, quant à lui, remarque plus un manque du côté de l'information et de l'accueil : "Au départ, on se sent seul et il ne faut pas oublier que ce n'est pas tous-tes les étudiant-e-s qui ont de la facilité à travailler."

S. Lortie : Moi, il y a une chose bien terre à terre qui me fatigue à l'Université, c'est l'aménagement des locaux : l'espace de petit bureau, tout pris d'une pièce, vissé par terre. Trois heures là-dessus et tu deviens fou." Et, d'ajouter, il faudrait que les chargé-e-s de cours adoptent une formule standard pour les syllabus de cours pour qu'on sache où on s'en va.

S. Couturier : "Les chargé-e-s de cours ont une grande importance dans l'adaptation des cours mais, il y a aussi le groupe. Si les étudiant-e-s sont plus effacé-e-s, c'est sûr que le cours sera moins vivant."

Le goût des études. Pourquoi?

Sylvie Couturier : "Il faut dire que, à chaque fois, de me déplacer, c'est un effort. Quand je sors du bureau à 18h20 et que mon cours est à 19h00 et que je pense que je vais aller m'installer et prendre des notes toute la soirée, ce n'est pas très réjouissant. Mais, après, quand tu l'as fait, c'est une source de satisfaction de voir que tu avances dans ton programme et tes dossiers."

Sylvain Lortie : "Je vois les études comme une arme de plus, Si jamais il arrive quelque chose, si je quitte mon emploi, je suis sûr que ça va me donner une meilleure chance ailleurs."

Et laissons le mot de la fin à Francine Ostiguy : Si tu permets à une société de réfléchir, de se pencher sur des problèmes sociaux, c'est ça qui devient une force. Tu n'as pas que des individu-e-s qui subissent uniquement mais des individu-e-s qui se conscientisent et, ça, l'éducation te le permet; il n'y a pas autre chose qui peut te le donner."■



Les baccalauréats par cumul de certificats.

Des noms au-dessus de tout soupçon.

par Christian Arseneault

Début septembre, la Sous-commission du premier cycle(SCPC) a décidé de réactiver le Comité sur les baccalauréats non spécialisés. Passablement délaissé depuis 1986, ce dossier en est un pour lequel l'AGEEFEP a un coup de foudre.

Des appellations adéquates.

Un des problèmes soulevé par l'appellation générale des baccalauréats actuels (B.A et B.Sc.) est qu'elle traduit difficilement le sens de la formation reçue et que, par conséquent, la valeur de ces baccalauréats n'est pas toujours reconnue sur le marché du travail.

Beaucoup de bruits courent à propos de la valeur de ces baccalauréats par cumul et de la formation courte, en général. Il faut dire que le coup asséné par le Conseil des universités, en 1985, qui mettait en doute le bien fondé de la formation universitaire courte, n'a rien fait pour arranger les choses.

Toutefois, si, depuis, divers organismes, dont l'Association, se sont efforcés de rétablir l'adéquation entre les besoins des adultes et cette formation, la Commission des études de l'Université de Montréal, dès 1984, s'interrogeait sur les baccalauréats multifacultaires et leur composition. De là, la SCPC, comité de la Commission, entreprenait études et discussions sur la valeur des baccalauréats par cumul de certificats, leur composition et la façon dont pourrait être amélioré leur dénomination.

S'interroger d'abord sur les certificats.

À travers les débats qu'a soulevés la question des baccalauréats par cumul de certificats, il est apparu nécessaire d'établir la pertinence de la formule des

certificats. Dans un rapport qu'elle remettait à la COMET, en 1986, la Sous-commission soulignait les points suivants :

les certificats ont été conçus en fonction d'objectifs d'apprentissage précis plutôt qu'en fonction des limites traditionnelles des disciplines et des champs d'études universitaires et

en ce sens, ils répondent aux préoccupations fonctionnelles des adultes et aux demandes des groupes sociaux qui sont à l'origine des projets de programmes courts.

La SCPC concluait que "(...) le certificat est, pour le moment, le lieu privilégié où l'on a pu offrir une formation pluridisciplinaire dont on déplore tant l'absence dans la population très scolarisée."³

Mais l'interrogation qui demeure est de savoir pourquoi les étudiant-e-s adultes privilégient-ils-elles cette formation pluridisciplinaire et pourquoi forment-ils-elles la majorité de la clientèle des baccalauréats par cumul?

Il faut noter, d'abord, qu'un bon nombre d'étudiant-e-s (c'est un fait à la FEP) ne veulent pas s'engager dans des études à long terme. C'est assez facile à comprendre puisque la majorité d'entre eux et elles travaillent et ont des responsabilités familiales. De plus, les étudiant-e-s adultes sont, avant tout, motivé-e-s par la recherche d'un perfectionnement professionnel(voir Portrait, p.18) d'où le succès de la formule des

certificats (30 crédits et obtention d'un diplôme).

D'autre part, on a remarqué que c'est souvent à la suite d'un premier certificat que les adultes s'engagent dans un second puis un troisième, complétant ainsi un baccalauréat par cumul. Ceci signifie, pour la SCPC, que les études universitaires poursuivies par les adultes sont le résultat d'une série d'engagements successifs (contrairement à ce qui se passe dans la voie normale), à des périodes distinctes et poussés par des besoins qui changent avec le temps et l'emploi.

Cohérence, qualité et valeur.

En 1984, dans une étude réalisée par le Bureau de recherche institutionnelle de l'Université de Montréal, on relevait que des quelques 8 000 baccalauréats décernés par l'U. de M., 366 d'entre eux étaient composés de trois certificats (majoritairement suivis à la FEP). Quant à la cohérence (définie non pas en rapport avec le titre du diplôme ou la faculté où les études ont été poursuivies), d'un point de vue académique, 73% de ces baccalauréats étaient jugés homogènes.

Ce qui ne veut pas dire que cette formule de baccalauréats n'éprouve pas de problèmes. Ils sont de trois ordres : — malgré un pourcentage élevé (en 1986,47,3%) d'étudiant-e-s désirant obtenir un baccalauréat, seulement le tiers y parviendront,

— les domaines où un-e étudiant-e, qui a fait un ou des certificats correspondant à un baccalauréat spécialisé et qui veut qu'ils soient reconnus comme tel, sont peu nombreux (d'où la nécessité d'un baccalauréat par cumul),
 — enfin, les connaissances de type fondamental, les connaissances des disciplines connexes ont souvent une place minimale à l'intérieur des certificats.

Des solutions.

Devant tous ces faits, la SCPC en est arrivée à la conclusion que la formule des certificats et celle des baccalauréats par cumul devaient être confirmées. Là où le travail devrait être concentré serait " (...) non pas d'abolir le baccalauréat par cumul de certificats dont la souplesse permet à l'université de s'adapter à des besoins inédits mais de créer des cheminements différents qui peuvent être réalisés par étapes mais qui comportent des balises suffisantes pour assurer une cohérence, une progression et un équilibre dans l'ensemble des cours qui constitueront le baccalauréat."⁴

Les hypothèses de travail, déjà entérinées par la Commission des études, présentent la création de deux types de baccalauréats.

Un *baccalauréat pluridisciplinaire* (B.A. ou B. Sc.) pouvant être composé de certificats, de microprogrammes et possiblement d'un certain nombre de cours et des *baccalauréats polyvalents* avec mention du domaine d'études (B.A. ou B.Sc.).⁵

Le travail du Comité sur les baccalauréats non spécialisés sera de donner des suites concrètes à la création de ces deux baccalauréats: établissement de règles particulières touchant l'admis-

sion et la programmation, définition des domaines touchés, etc..

Nous ne doutons pas que l'amélioration de la composition et des appellations des baccalauréats par cumul ne peut qu'être favorable aux étudiant-e-s de la FEP. Pour les adultes qui ont décidé de poursuivre leurs études, par l'accumulation de certificats diversifiés mais complémentaires, jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat, il est souhaitable qu'ils-elles n'aient plus à se défendre contre des idées préconçues et souvent fausses. Un baccalauréat par cumul de certificats n'est pas un diplôme de seconde qualité ou le résultat d'une formation hétéroclite (le choix des études le prouvent) mais une reconnaissance d'un cheminement particulier tout aussi valable que celui qui mène au baccalauréat spécialisé.⁵ ■

1 Les travaux du comité ont été suspendus par la Commission des études qui a demandé à la SCPC d'étudier le dossier concernant les normes de succès et le système de notation. Christian Arseneault, qui est déjà membre de la SCPC, fait partie du Comité.

2 Voir Cité Éducative, Pour de vrais Bacs, vol.1,no.3, Janvier 1986, p.14 et De nouveaux Bacs à la FEP, vol. 2,no.1, Septembre 1986, p.25.

3 SCPC, Création de baccalauréats non spécialisés, rapport à la Commission des études, 15 avril 1986, U. de M., p.2

4 Idem, p.7

5 Les universités du réseau de l'Université du Québec offre aussi des baccalauréats par cumul. L'éventail des appellations est plus grand B.Sc.A.- ès sciences appliquées, B.A.A.- en administration des affaires, B.Ed.- en éducation. Les règles et modalités d'obtention des ces baccalauréats sont pré-établies.

**SPECIALITE DE
BIERES IMPORTEES**

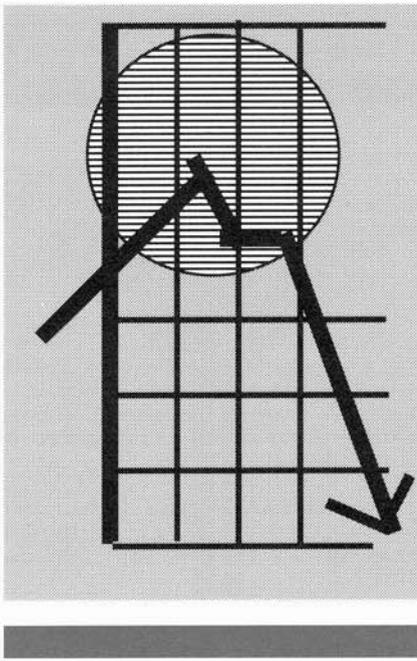
EN EXCLUSIVITE:

**LIEFMAN ET
MORT SUBITE**

EN PRESSION

**DEGUSTATION DE BIERES IMPORTEES
CHAQUE 3^{ème} MERCREDI DU MOIS**

le petit CAMPUS
PUB - CAFÉ
angle Decelles & Relne-Marle 735-2861



Les études hors campus : ce n'est pas la vie en rose !

par Robert Martin

Dès les débuts de l'Association, les membres du comité provisoire et les délégué-e-s au Congrès ont vu l'importance d'aider les étudiant-e-s de la FEP en régions (communément appelé-e-s les hors campus) à s'organiser pour qu'ils-elles aient un droit de parole sur les objectifs et structures de leurs études.

Rappelons qu'un des aspects du mandat de la FEP doit favoriser le développement de l'éducation permanente tant à Montréal qu'en régions. C'est dans ce cadre que se sont ouverts des programmes hors campus lorsque des groupes d'étudiant-e-s, de professionnel-le-s ou autres en ont fait la demande.

Par le passé, la FEP a généralement satisfait aux demandes des différents groupes. Pourtant, durant ces deux dernières années, les étudiant-e-s hors campus ont dû faire face à des problèmes inédits.

L'ouverture de programme(s) hors campus.

La création du certificat de gérontologie, à St-Hyacinthe, est un exemple intéressant de ce qui peut se passer en régions.

Malgré une réponse préalable positive, la FEP a décidé de ne pas réaliser l'ouverture du certificat. La raison invoquée : une diminution de personnel. Il n'en fallait pas moins pour que l'AGEEFEP s'interroge quant à ses revirements qui venaient compromettre la réalisation de nombreux projets d'études.

À la suite de ces événements et dans le but de clarifier et de régulariser les conditions d'études des gens dans les différentes régions, l'AGEEFEP a demandé à la Faculté de se doter d'une politique écrite concernant l'implantation des programmes hors campus. Après plusieurs mois, la FEP nous présentait un document dont la teneur nous apparaît toujours restrictive envers les étudiant-e-s des régions.

Dorénavant, un nombre minimum d'inscriptions, relativement élevé, pour l'ouverture d'un certificat (min. 35 étudiant-e-s) ou de cours (min. 30 étudiant-e-s) est exigé; cela peut, à la rigueur, se comprendre en raison de l'investissement financier nécessaire pour les programmes hors campus. Mais, à notre avis, la FEP a aussi institué des procédures qui font en sorte que les demandes présentées par les différents groupes sont l'objet d'un va-et-vient compliqué entre les groupes demandeurs, les responsables de programme et la direction de la FEP. Ceci a pour effet de retarder indûment l'ouverture de programmes hors campus et de décourager les étudiant-e-s qui seraient intéressé-e-s.

Lors de nos dernières rencontres au comité conjoint FEP-AGEEFEP, nous avons soulevé ces problèmes. Les divergences entre les représentants de la FEP et ceux de l'Association ont été nombreuses. Pour nous, il était important de rappeler que le développement de l'éducation des adultes en régions passait par l'ouverture et l'adaptation de l'université aux situations particulières desdites régions. Par sa nouvelle politique hors campus, la FEP était en train de freiner leur accessibilité à l'université.

Afin de contourner ces difficultés, l'AGEEFEP, de concert avec le conseil

régional du Haut St-Laurent, a proposé une solution qui pouvait permettre l'organisation et le patronage de groupes demandeurs et assurer l'ouverture d'un programme hors campus. Cette initiative est basée sur le recrutement de candidat-e-s par le biais d'annonces publiques.

Cette expérience, malgré son échec, nous a permis de nous interroger et de constater que nous devons trouver des solutions pour rejoindre un plus grand bassin de population. Atteindre les gens en régions n'est pas toujours chose facile mais nous demeurons convaincus qu'avec une stratégie appropriée, elle est faisable.

Des frais de cours exorbitants.

À St-Georges de Beauce, les étudiant-e-s se sont vu imposer des frais de cours supplémentaires, considérablement élevés (allant jusqu'à 210 \$/cours). En exigeant ces coûts de la clientèle étudiante, on mettait en jeu la politique d'accessibilité aux études universitaires. L'AGEEFEP est intervenue afin de rétablir la situation et de permettre aux étudiant-e-s inscrit-e-s de suivre leurs cours sans avoir à payer un montant déraisonnable.

L'accès des bibliothèques pour les étudiant-e-s hors campus.

Après des mois de tergiversations, l'AGEEFEP obtenait gain de cause pour



Les Conseils régionaux essentiels à la structure participative de l'AGEEFEP

les étudiant-e-s hors-campus de Québec: l'accès à la bibliothèque de l'Université Laval leur était enfin garanti.

L'Association a mis beaucoup d'énergie à convaincre et à rencontrer tous les intervenants dans ce dossier (Université Laval, Université de Montréal, CREPUQ). Elle a dû se rendre à l'évidence : sans un accord inter-universitaire, du type déjà pratiqué pour les étudiant-e-s de 2e et 3e cycles, les négociations seraient continuellement à reprendre, d'une région à une autre.

Pour l'instant, la situation à Québec est clarifiée et le dossier classé.

Les conseils régionaux, un organe vital.

Au moment de son dernier Congrès, lorsque le délégué-e-s décidaient d'assurer le fonctionnement d'un conseil régional, en lui accordant une remise de 50% des cotisations versées par les étudiant-e-s d'une région, ils-elles démontraient un intérêt évident pour l'organisation des gens des régions.

À la lumière des expériences vécues, nous avons réalisé que l'absence d'un conseil régional a pour conséquence de priver les nombreux-ses étudiant-e-s d'une région de la structure participative de l'AGEEFEP tant au niveau du Conseil de direction que des budgets auxquels il a droit. Cette absence se concrétise également dans les différentes structures de l'Université où les étudiant-e-s des régions sont souvent peu représenté-e-s.

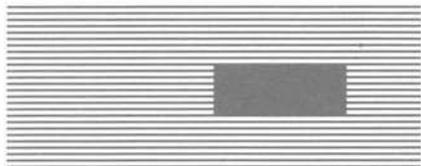
D'autre part, si nous avons un plus grand nombre de conseils régionaux, nous pourrions mettre sur pied un comité conjoint sur les affaires régionales chargé d'étudier toutes les questions relatives à la vie étudiante en régions. Un tel comité pourrait être composé par les représentant-e-s étudiant-e-s des régions, des représentant-e-s de l'AGEEFEP (campus) et des représentant-e-s de la FEP afin qu'en commun nous puissions étudier et trouver des solutions (création de programmes, adéquation du nombre de cours offerts, aide et support à fournir aux moniteurs

relais) aux problèmes des gens dans les différentes régions.

Lors du prochain Congrès, des propositions, visant à améliorer la performance de l'AGEEFEP en régions et à réaffirmer sa position quant à la création et à la préservation des conseils régionaux, seront présentées. Elles feront en sorte de reconnaître et d'encourager la vitalité de cette instance de l'Association. La détermination et l'engagement des membres hors campus valent bien notre complet support et nos sincères remerciements. ■

1 Voir À la recherche d'étudiant-e-s, Cité Éducative, vol.2, no.4, Juin 1987, p.31.

2 À ce sujet, voir La saga des bibliothèques, vol.2, no.4, Juin 1987, Cité Éducative, p. 31.



Que les membres de l'AECUHEC se lèvent.

par Chantal Laplante

L'Association des Étudiant-e-s aux Certificats universitaires de l'École des Hautes Études Commerciales a été fondée à l'automne 1976. Ses buts :

- mettre sur pied des structures permanentes pour établir des relations suivies avec les personnes et les instances oeuvrant aux HEC,
- veiller au maintien de la qualité des connaissances acquises au sein de l'École et
- s'assurer de la valeur quantitative et permanente des diplômés décernés.

À l'heure actuelle, l'AECUHEC regroupe plus de 5 000 étudiant-e-s répartie-s dans 10 programmes de certificats, reliés au monde des affaires soit : les certificats en comptabilité, en gestion d'entreprise, en marketing, en gestion des ressources humaines, des finances, etc..

Selon un sondage effectué par l'association, en septembre, 1985 qui visait à connaître la composition de la

population étudiante des certificats des HEC, les résultats ont souligné que la majorité de la clientèle étudiante est sur le marché du travail et effectue des études à temps partiel. La motivation des étudiant-e-s, lors du retour aux études, est soit d'effectuer une réorientation de carrière, soit d'obtenir un poste de niveau hiérarchique supérieur.

Nous avons rencontré M. Michel Guay, président de cette association à plusieurs occasions. Des échanges concernant les deux associations et portant sur des points communs, c'est-à-dire notre statut d'étudiant-e à temps partiel, nos programmes d'études (les certificats), notre représentativité au niveau de nos instances respectives et communes à l'Université, ont fait ressortir la recherche commune vers une meilleure reconnaissance à l'Université. Soulignons que toutes les associations étudiantes des HEC ne sont pas représentées au niveau des instances décisionnelles de l'École; elles n'ont qu'un privilège de consultation.

La demande légitime des étudiant-e-s des HEC de pouvoir exposer leur point de vue sur l'ensemble des questions qui les concernent, a entraîné une revendication auprès des membres du Conseil d'administration de l'École afin que se réalise une participation effective aux structures officielles de l'École. L'Association souhaite, également, qu'un comité conjoint soit constitué afin de modifier les statuts et de mettre en oeuvre les décisions sur la participation étudiante.

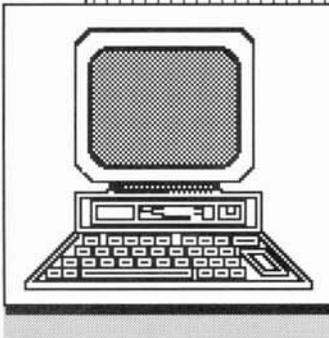
Nous avons aussi longuement discuté de notre représentation au niveau des structures de l'Université. Soulignons qu'un comité de l'Université de Montréal siège actuellement. Son mandat est d'étudier la représentativité des associations étudiantes à l'Université de Montréal. L'AGEEFEP, présente à ce comité, apportera une proposition de manière à ce que les principaux groupes étudiants composant la communauté universitaire, les étudiant-e-s de programmes réguliers, des Études supérieures, les étudiant-e-s adultes, les étudiant-e-s à temps partiel, les étudiant-e-s des écoles affiliées, et tout autre groupe étudiant puissent, conformément, à leur spécificité être reconnus et assurer leur propre représentation aux différentes instances de l'Université. L'AECUHEC nous appuie dans cette démarche et souhaite un prompt règlement.

D'autres dossiers, à plus long terme, intéressent aussi nos deux associations que ce soit la reconnaissance des acquis, le congé éducation, les prêts et bourses pour les étudiants à temps partiel, etc..

Jusqu'ici les discussions que nous avons eues avec les étudiant-e-s des HEC ont été plus que fructueuses et nous espérons que cette situation est garante de l'avenir.■

VOTECH

ÉLECTRONIQUE



**Vous offre
deux pas
dans la bonne
direction**

SUPER XT	SUPER AT
Turbo (4.77-10 MHz) Comprend Système complet 640 K, 2 lecteurs clavier, écran.	Turbo (6-8-10 MHz) Comprend Système complet 1Mo, 2 lecteurs clavier, écran.
Seulement 1 050 \$	Seulement 2 050 \$

Spécialiste de service et de vente en **INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE**

5633 Côte des neiges, Montréal, Québec H3T 1Y8
Tél.: (514) 738-8231 Téléc: 05-25134 Mtl.

...littéraires

C'est au thème *Quelle université?* que la revue *Possibles*¹ consacre son édition de l'automne. Réflexions diverses sur ce qu'est ou devrait être l'université des années 80, de qui est-elle composée ou comment résoudra-t-elle le délicat problème de l'équilibre entre la recherche et l'enseignement? Au-delà des difficultés de financement qu'elle rencontre, l'université sait-elle où elle s'en va?

Voici, quelques extraits que nous avons recueillis pour vous. Comme vous le verrez, ils ne manquent pas d'intérêt.

La formation courte.

" Je la suis² moins cependant lorsqu'elle dénonce les 'certificats' ou programmes courts, correspondant à trente crédits ou à une année d'études à temps plein, que les universités francophones du Québec ont inventés pour augmenter leur clientèle tout en diversifiant leur enseignement hors de l'atteinte de la planification gouvernementale. Même si les découpages qu'ils opèrent demeure parfois scientifiquement douteux, ces certificats ont eu l'avantage d'ouvrir psychologiquement nos portes à de nombreux adultes, surtout des femmes, qui y trouvent à la fois le banc d'essai de leurs aptitudes et la certitude de voir sanctionner rapidement les résultats de leurs efforts : j'en connais plusieurs qui, entrés par cette porte, ont poursuivi ensuite de brillantes études universitaires. Mieux conçus, ces programmes courts, (...), pourraient encadrer de façon plus adéquate les étudiants noyés dans les masses anonymes du premier cycle et prévenir les nombreux abandons qui abaissent notre taux de diplomation face à l'Ontario."(p.22-23)

Étudiantes à l'université.

Rappelant la longue tradition de misogynie dont ont fait preuve les universités, Marie-Andrée Bertrand³ nous

dit où en sont rendues les femmes (étudiantes, professeures, services du personnel) à l'université. Elle note que même si les étudiantes sont de plus en plus présentes (plus de la moitié des étudiants-e-s aux programmes de baccalauréat au Québec), il ne faudrait pas se voiler la face et considérer que tout va pour le mieux.

"Une analyse plus fine des statistiques a tôt fait de démontrer quatre sources d'inquiétude :

—— 1. les femmes sont sur-représentées parmi les étudiants inscrits à des programmes de premier cycle qui ne conduisent pas nécessairement au baccalauréat (certificats et autres);

—— 2. les femmes sont nettement sur-représentées parmi les étudiants à temps partiel (60% de femmes; 40% d'hommes);

—— 3. les femmes s'inscrivent encore massivement en sciences de l'éducation, sciences sociales et humanités (...) ainsi que dans les petites professions des sciences de la santé (...);

—— 4. les femmes ne constituent que le tiers des étudiants aux cycles supérieurs; elles sont largement sur-représentées parmi les étudiants à temps partiel, (...)." (p.75-76)

Où il est question d'éducation permanente.

À tout seigneur tout honneur, l'ex-doyen de la FEP, Guy Bourgeault⁴, à qui nous laisserons les mots de la fin, livre, dans *L'université...en notes détachées*, diverses réflexions sur ce qu'est devenue l'université et sur ceux et celles qui participent à son destin. L'éducation permanente, qui a toujours été l'une de ses préoccupations, a droit à une large part de ces notes détachées :

" Peu après ma nomination comme doyen de la Faculté de l'éducation permanente, au printemps 1977, un collègue qui devait occuper un peu plus tard un poste de vice-recteur me disait

la raison de son opposition, d'abord à la création de cette faculté, puis à son maintien et à son développement : on ne fait pas, disait-il une structure avec une idée. Il n'avait peut-être pas tout à fait tort. Le malheur, toutefois, est qu'on fait parfois des structures sans idée directrice ou même sans idée tout simplement. Et je persiste à penser qu'une structure universitaire (...) peut et doit être animée par une idée qui fait d'elle un projet tout autant et plus encore qu'une structure." (p.54-55)

"L'éducation permanente, (...) est effectivement une idée, une philosophie. Une façon d'approcher et de pratiquer l'éducation. Et donc, un projet, aussi, et même une réalité déjà vivante depuis des siècles et dont la récente explosion des développements technologiques (...), avec les bouleversements culturels et sociaux (...), n'a fait que révéler l'importance, en même temps que l'urgence qu'on la reconnaisse dans une refonte radicale des aménagements spatio-temporels, institutionnels et proprement 'éducatifs', (...) de l'école, université incluse." (p.57)

"(...) la philosophie de l'éducation permanente rappelle que la vie, avec sa riche complexité, ne se prête pas non plus ni ne résiste d'ailleurs aux découpages territoriaux, aux hégémonies facultaires ou départementales, aux orthodoxies disciplinaires, professionnelles ou autres..." (p.58)■

¹ *Possibles*, vol.11, no.4, automne 1987, Montréal.

² Gabriel Gagnon, *Mythes et contradictions*, p. 21. M. Gagnon fait ici référence à une série d'articles de Lise Bissonnette de *La Presse* qui mettait en doute la qualité de la formation courte, offerte par les universités.

³ Marie-Andrée Bertrand, *Le sexe de l'université*, p.71-82.

⁴ Guy Bourgeault, *L'université...en notes détachées*, p. 49-69.

Les normes de succès, acte 2.

Dans cette page du numéro de septembre, nous faisons mention des modifications adoptées par la Commission des études à propos du système de notation des cours.

Ces modifications s'intègrent au cadre plus large d'uniformisation du Règlement pédagogique qui tendrait à être unique pour toutes les facultés.

Toutefois, certaines d'entre elles, à cause de la spécificité de leur clientèle et (ou) de leurs programmes, demandent une adaptation particulière.

C'est pourquoi la Sous-commission du premier cycle (SCPC) a décidé de soumettre une correction à l'article 3.7 (Moyenne cumulative) du Règlement dans le but de tenir compte des étudiant-e-s inscrit-e-s à un programme court (30 crédits, la majorité des programmes de la FEP).

L'article devra se lire comme suit :

— La moyenne cumulative est calculée chaque trimestre, avant examen de reprise, le cas échéant, dès que l'étudiant a complété douze crédits.

— L'étudiant dont la moyenne cumulative est d'au moins 2,0 est autorisé à poursuivre ses études.

— L'étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 2,0 est mis en probation.

— L'étudiant dont la moyenne cumulative, après vingt-quatre crédits, est inférieure à 1,5 est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.

— *L'étudiant qui est inscrit à un mineur ou un certificat et dont la moyenne cumulative, après douze crédits, est inférieure à 1,5 est exclu définitivement du programme auquel il est inscrit.* ■

Le CONFEP en bref.

CONFEP du 14 octobre : les membres sont informé-e-s du budget de la Faculté pour l'année 1987-1988 : un total de 8 109 928 \$. La plus grande partie du budget est attribuée aux salaires et avantages sociaux soit 4 465 000 \$ pour les postes de l'infrastructure (direction, responsables de programme, services administratifs, etc.) et 3 262 495 \$ pour les coûts directs reliés à l'enseignement (chargé-e-s de cours en grande partie).

Si la direction de la FEP a voulu nous simplifier la lecture du budget, elle y a réussi. À un point tel, que la courte présentation, sur une feuille 81/2 X 14, où n'apparaissent que les postes généraux (salaires et avantages sociaux, autres dépenses et autres revenus) nous laisse sur notre faim. La FEP a-t-elle réussi à résorber son déficit ? Quelles sont les autres dépenses totalisant un montant de plus d'un million de dollars ? Les réponses seront données à la séance du mois de novembre.

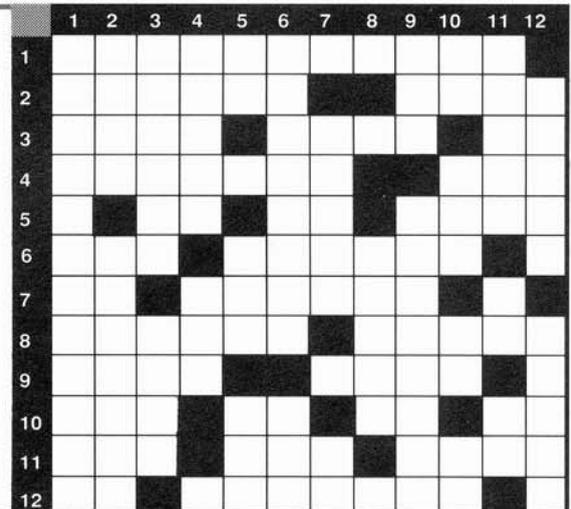
Mme Francine Goyer n'est plus vice-doyenne aux études. Le CONFEP a été informé de cette démission à la séance d'octobre. Mme Goyer retourne à l'enseignement. Sera-t-il plus simple de négocier avec des étudiant-e-s qu'avec un doyen ?

CONFEP du 16 septembre : Plus de 260 étudiant-e-s demandent l'ouverture d'un certificat Sciences infirmières : milieu clinique à Québec. L'AGEEFEP s'interroge sur la lenteur que l'on met à ouvrir ce certificat. Quelle anguille y a-t-il sous cette roche ?

Les modifications, apportées par la Commission des études, au certificat d'études individualisées qui doit dorénavant s'articuler "autour d'une concentration" plutôt que d'un micro-programme sont opérantes pour toutes les facultés à l'exception de la FAS (Arts et Sciences).

Les négociations sont en cours, entre la FEP et cette faculté, pour déterminer les concentrations du certificat afin qu'il ne fasse pas concurrence avec les concentrations du mineur arts et sciences de la FAS. Nous reviendrons sur cette question.

Résultat du mot croisé



En Bribes

À la séance du 14 septembre 1987 de l'A.U., M. Jacques Léonard, doyen de la FEP, a été nommé membre du Comité du budget de l'Assemblée universitaire pour un mandat échéant le 31 mai 1991.

Nous félicitons M. Léonard de cette nomination. Nous espérons que cette nouvelle position lui permettra de mieux expliquer les besoins financiers de notre faculté. Ce n'est pas que les étudiant-e-s de la FEP soient près de leurs sous mais, étant donné ce qu'ils et elles rapportent à l'Université de Montréal, nous aimerions bien recevoir une plus juste part du budget de l'U. de M..

Le 29 septembre avait lieu une réunion du Comité de direction des SAE (CODISAE). Les membres de la FAECUM ont apporté la proposition "(...) que le CODISAE donne à son secrétaire le mandat d'étudier l'opportunité de la création d'un centre de traitement de texte s'adressant à l'ensemble de la communauté étudiante du campus de l'Université." Cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose? La proposition a été adoptée et nous nous sommes abstenus, considérant la proposition incomplète.

Encore plus curieux, les proposeurs "faecumiens" avaient inséré cette proposition sous la rubrique 'Propositions de l'AGEEFEP'. Faut-il ajouter que nous avons décliné cette paternité. Pour l'Association le dossier d'un centre de services et de rencontres est encore sur la table.

Cet automne, la création d'une assemblée de faculté à la FEP sera remis à l'ordre du jour de l'Assemblée universitaire. Depuis bien avant la modification de la composition du CONFEP, où les responsables de programme règnent par leur absence, le sujet est revenu fréquemment sur la table. Espérons que cette fois sera la bonne!



DÉJÀ ET ÇA
CONTINUE



Imprimerie Jacques-Cartier Inc.
8477, 8^e avenue, Montréal, Qc H1Z 2X2
(514) 729-1851

Richard Meilleur
Conseiller
Systèmes de temps
et de dictée

70^e anniversaire
CANADAC

7035, AV. DU PARC
MONTREAL, QUÉ
H3N 1X7
(514) 270-1141
TÉLÉCOPIEUR: (514) 270-9770

LES PROFESSIONNELS EN BUREAUTIQUE

... BONNE BOUFFE, BONNE BIÈRE & JEUX DE DARDS!

Brasserie

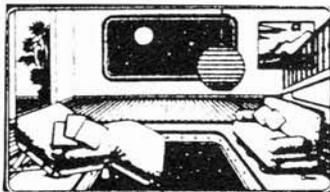


La Goulée

291, Mont-Royal ouest,
Montréal

843-7181

Les Futonistes



Service de livraison

4810 St-Denis Mtl. 842-0890

C
A
R
T
E
S

D'
A
F
F
A
I
R
E
S

HORIZONTALEMENT

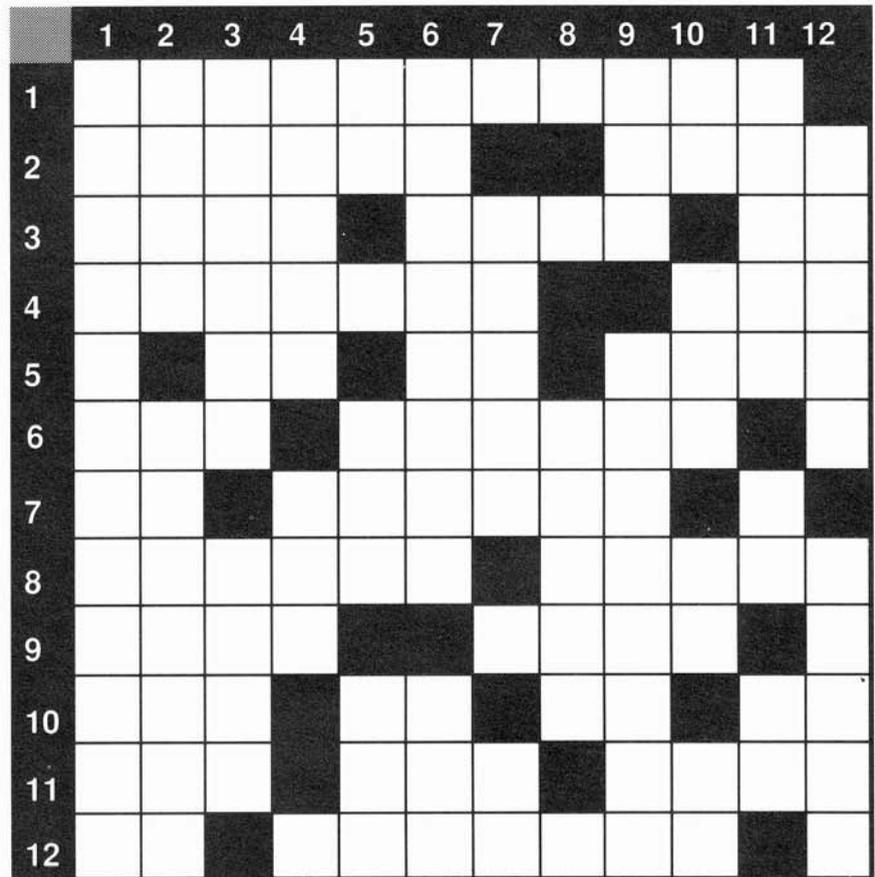
1. L'AGEEFEP en a de plus en plus auprès de l'Université et de ses membres.
2. Déballer - Dont le poil est coupé à ras.
3. Récipient muni d'une anse servant à transporter des liquides - Myriapode noir et luisant - Tour.
4. Conifères - Animal mou.
5. Coutumes - Perçu par le regard - Qui a l'éclat de l'or.
6. Prairie - Ventilées.
7. Conjonction - Doigt de pied.
8. Amas de papiers liés ensemble - On en relève plusieurs en étudiant à temps partiel.
9. L'une des plus grandes civilisations du Pérou - Gouverné.
10. Pot de terre - Pronom espagnol - Petit ruisseau - Année.
11. Époque - Eau-de-vie - Espionna.
12. Possessif - Les membres de l'AGEEFEP pourront s'y faire entendre bientôt par la voix de leurs délégué-e-s.

VERTICALEMENT

1. Un des qualificatifs préférés de l'ex-maire Jean Drapeau quand il parle de Montréal (pl.).
2. Mouvement rapide de personnes dans la même direction - Démantèlera, détruira.
3. Estime - Division d'une pièce de théâtre.
4. Serrées, touffues - Risqua.
5. Double voyelle - Membre antérieur du cheval - Le moi.
6. Courte durée - Plante cultivée pour ses fibres.
7. Dégradation - Consonnes.
8. Canard nordique dont le duvet est apprécié.
9. Colère - Représentante étudiante au Congrès.
10. Tantale - Possessif - Interjection de dédain - Post-scriptum.
11. Intenter une action en justice - Ricané - Paresseux.
12. Rôder, vagabonder - Ancien navire à deux mâts.

CROISEZ L'AGEEFEP

par Yvan Lortie



Coopérative Etudiante de l'École
des Hautes Etudes Commerciales

- **librairie**
- **papeterie**
- **produits
informatiques**

340-6400

5255, ave. Decelles, Suite 1008,
MONTREAL
sur le campus de l'université

**DEVENEZ
MEMBRE**

Micro Campus et IBM

Vous présente
La nouvelle génération d'ordinateur
PERSONNEL
IBM.

Prix éducationnel:

*\$1,999.⁹⁹

Micro ordinateur IBM modèle 30
Incluant moniteur monochrome 12"
Deux lecteurs de disquettes 3"1/2

Micro Campus SICL
Pavillon Lionel-Groulx
3200 Jean Brillant, loc. 2200
tél.: 737-0861



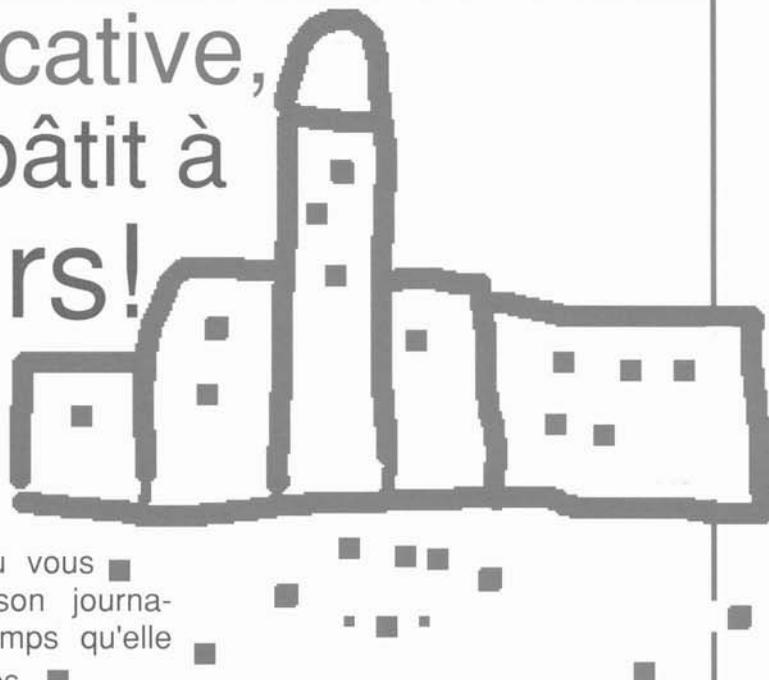
*Les prix sont sujet à changement sans préavis et cette offre est valable jusqu'au 14 septembre 1987.

Une Cité Éducative, ça se bâtit à plusieurs!

Entreprise jeune et dynamique, dans le domaine de l'information, est à la recherche d'individu-e-s entreprenant-e-s pour reportages, entrevues, articles de fond, caricatures.

Vous êtes déjà dans le domaine ou vous vous y préparez ? La démangeaison journalistique vous ronge depuis si longtemps qu'elle aura bientôt raison de vous ? Vous êtes de ceux et celles qui croyez qu'une image vaut mille mots?

Pourquoi ne pas venir vous épancher dans la revue Cité Éducative?



Vous n'avez qu'un seul numéro à composer : 842-3678
Demandez Martine Langlois et elle vous répondra.

ABONNEMENT

**Les non-membres de
l'AGEEFEP peuvent
maintenant se procurer
CITÉ ÉDUCATIVE**

Le prix de l'abonnement
est de 15 \$
pour cinq parutions.

Envoyez à : CITÉ ÉDUCATIVE

a/s AGEEFEP
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Tél.: _____
Résidence Bureau

Chèque ou mandat- poste inclus

15 \$ pour cinq parutions

Date: _____

Signature: _____

